

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

*Paix - Travail – Patrie*

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE  
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

BBP. 886 EBOLOWA/ Tél : 237 243 71 78 16

Site web : [www.enset-ebolowa.com](http://www.enset-ebolowa.com)

Mail to:ensetebwa@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON

*Peace-Work-Fatherland*

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TECHNICAL TEACHERS'  
TRAINING COLLEGE

P.O BOX: 886 EBOLOWA/ Tél : 237 243 71 78 16

Site web : [www.enst-ebolowa.com](http://www.enst-ebolowa.com)

Mail to:ensetebwa@gmail.com

## MEMOIRE DE FIN D'ETUDE

### PARTAGE DE DE L'INFORMATION ET CREANCES DOUTEUSES : CAS DES PAYS A REVENUS INTERMEDIAIRES D'AFRIQUE

*Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de  
l'Enseignement Technique 2<sup>ème</sup> Grade (DIPET II)*

*Option : ECONOMIE*

Rédigé par :

BASSI NIKKO KEVIN DAVE

Matricule: 19W1096

Sous l'encadrement du :

Pr ATANGANA ONDOA HENRI

Professeur agrégée en Sciences Economiques et de  
Gestion de l'Université de Yaoundé II (SOA)



Année Académique 2020 - 2021

## **AVERTISSEMENT**

L'Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique (ENSET) d'Ebolowa n'entend donner ni d'approbation, ni d'improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à l'auteur.

**DEDICACE**

***A MA FAMILLE***

## REMERCIEMENTS

Nous voulons ici exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail.

Je voudrais ainsi exprimer ma gratitude auprès :

- ✚ Du Directeur de l'école normale supérieure de l'enseignement technique d'Ebolowa **Pr NDJAKOMO ESSIANE Salomé**, pour son engouement à la formation de ses élèves professeurs ;
- ✚ Du chef du département de l'innovation technologique industrielle et commercial **Dr SAMBA Michel Cyrille**, pour son aimable attention, le suivi et dévouement dans la programmation de nos enseignements ;
- ✚ Au **Pr. ATANGANA ONDOA Henri**, Professeur Agrégé Titulaire et Maître de conférence à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Yaoundé II, pour avoir accepté de superviser ce travail, son soutien intellectuel, sa disponibilité et sa compréhension.
- ✚ Au **Dr. MVENG Arthur Seabrook**, pour sa disponibilité, et tous les efforts consentis afin de parfaire notre travail.
- ✚ De toute la direction et le corps enseignant de **P'ENSET** pour l'encadrement, les conseils et les enseignements dispensés tout au long de ma formation.
- ✚ A tous mes promotionnaires, je pense particulièrement à Emmanuel FORCHE, KIBONGUE Yvalin, Joël LOBE et à BIKIDIK Mylène.
- ✚ Et à tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à la réalisation de ce travail, qu'ils reçoivent l'expression de ma profonde reconnaissance.

**LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS**

**BEI** : Banque Européenne d'Investissement

**GMM** : Generalized Method of Moments

**GFD** : Global Financial Development

**FMI** : Fond Monétaire International

**LLP** : Provisions pour pertes sur prêts.

**NPL** : Non-Performing Loans (créances douteuses)

**PCB** : Private Credit Bureaus

**PCR** : Publics Credit Registry

**PIB** : Produit Intérieur Brut

**PNP** : Prêts non-performants (créances douteuses)

**ROE** : Rentabilité des fonds propres de la banque

**WDI** : World Development Indicators

**WBES** : World Business Environment Survey

**SRI** : Systèmes d'information sur le crédit

**LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Description des variables d'étude concernant l'analyse sur les bureaux privés de crédit..... 25

Tableau 2 : Résultats des estimations concernant l'effet des bureaux privés de crédit sur le niveau des créances douteuses ..... 29

Tableau 3: Description des variables d'étude concernant l'analyse sur les registres publics de crédit..... 51

Tableau 4 : Résultats des estimations concernant l'effet des registres publics de crédit sur le niveau des créances douteuses ..... 55

**LISTE DES GRAPHIQUES**

Graphique A 1: Nuage des points sur les déterminants macroéconomiques des 10 pays ayant un taux d'investissement privé élevé ..... 70

Graphique A 2 : Nuage des points des points sur les déterminants macroéconomiques des 10 pays ayant un taux d'investissement privé faible ..... 71

## RESUME

Nous examinons la pertinence des politiques de partage de l'information et leurs effets sur la réduction du niveau des créances douteuses dans 29 pays africains, plus précisément ceux à revenus intermédiaires, pour la période 2004-2020. Les registres publics de crédit (PCR) et les bureaux de crédit privés (PCB) sont utilisés comme substituts pour réduire l'asymétrie d'information, tandis que créances douteuses sont évaluées au travers du ratio des prêts non performants sur le total des prêts octroyés par une banque et pendant une année précise. Les preuves empiriques sont basées sur la méthode des moments généralisés, cette dernière spécifiée autour des tests respectifs de Hausen et d'Arellano-Bover. Les constatations suivantes sont établies : Premièrement, les PCR et les PCB ont des effets négatifs sur le niveau des créances douteuses, l'ampleur des premiers étant substantiellement plus élevée, car les pays Africains disposent plus de PCR, que de PCB, ceci démontre que la mise en service des bureaux et registre de référence de crédit réduit le niveau de créances douteuses et de même améliore la performance financière des banques ; deuxièmement, la taille des banques a un effet significatif positif sur l'évolution du niveau des créances douteuse. Ainsi donc il sera important pour les banques, au fur et à mesure de leur évolution d'accroître les mesures macro-prudentielles afin d'éviter l'augmentation de leurs provisions pour pertes. Nous recommandons par conséquent à l'ensemble des pays d'Afrique de se doter d'agences d'évaluation du crédit (SIR) afin de stabiliser et améliorer leur environnement bancaire dans une perspective de développement financier.

Mots clés : partage de l'information, créances douteuses, bureaux privés de crédit et registres publics de crédit

### ABSTRACT

We examine the relevance of information sharing policies and their effects On the reduction of the level of non-performing loans in 29 African countries, more precisely those with intermediate income, for the 2004-2020 period. Public credit registers (PCR) and private credit bureaus (BPC) are used as surrogates to reduce Information asymmetry, while non-performing loans are assessed through the ratio of non-performing loans out of the total loans granted by a bank and during a year precise. The empirical evidence is based on the generalized method of moments, this last specified around the respective tests of Hausen and Arellano-Bover. The following findings are established: First, PCRs and PCBs have negative on the level of non-performing loans, the magnitude of the former being substantially higher, because African countries have more PCR than PCBs, this shows that the commissioning of credit reference bureaus and registers reduces the level of non-performing loans and similarly improves the financial performance of banks; second, the bank size has a significant positive effect on changes in the level of receivables doubtful, so it will be important for banks as they evolve to increase macro-prudential measures in order to avoid an increase in their provisions for losses. We therefore recommend that all African countries acquire credit assessment agencies (SIR) in order to stabilize and improve their banking environment with a view to financial development.

Keywords: information sharing, non-performing loans, private credit bureaus and public credit registry

## INTRODUCTION GENERALE

### 1. CONTEXTE DE L'ETUDE

Au cours des dernières décennies, le développement financier a reçu une attention particulière en tant que source de croissance économique. Théoriquement, le développement financier renforce la capacité d'une économie à mobiliser des ressources nationales, à allouer des capitaux à des investissements productifs et à atténuer les imperfections financières grâce à une réduction des coûts de transaction (Levine, 2005 ; Ang, 2008). Cependant un large consensus dans la littérature récente fait état du constat selon lequel le développement financier des pays dépend négativement de l'évolution du niveau des créances douteuses (Djankov et al., 2007 ; Brown et al., 2009 ; Triki et Gajigo, 2014). De nombreux pays dans le monde en particulier ceux du continent Africain, font face à l'adversité de créances douteuses, ces dernières qui entravent de manière flagrante, le développement financier (Caulderwood, 2015 ; Banque mondiale, 2015)<sup>1</sup>. En effet, une enquête de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), portant sur l'évolution du secteur bancaire en Afrique, démontre qu'en 2018 le taux moyen de défaillant était de (17 %) ayant comme cause entre autres le manque d'information (évalué à un taux moyen de 19 %)². En 2019 le ratio des créances douteuses en Afrique a avoisiné, autour de 39% par rapport au pourcentage des prêts octroyés, contre 27% en 2018³. Une créance douteuse (NPL) peut être définie comme un prêt qui n'a pas reçu de paiements pendant quatre-vingt-dix jours ou plus. L'ampleur des créances douteuses est un facteur clé, qui constitue l'un des éléments prépondérants dans le déclenchement et la progression des crises financières et bancaires (Tiffany et Greenidge, 2010).

De nombreux auteurs ont proposé différentes méthodes afin de réduire le niveau des créances douteuses et donc d'améliorer développement financier (Padilla et Pagano, 2000 ; Herwartz et Walle, 2014 ; Ang et McKibbin, 2007). Parmi ces méthodes, la littérature récente accorde une attention particulière aux phénomènes de divulgation d'informations sur le crédit.

---

<sup>1</sup> Caulderwood, K., (2015) "Sub-Saharan Africa Falls Behind Fight Against Extreme Poverty: World Bank Report", *International Business Times* (April 14th 2015). <http://www.ibtimes.com/sub-saharan-africa-falls-behind-fight-against-extreme-poverty-world-bank-report-1881460> (Accessed: 19/04/2015).

<sup>2</sup> Barbara Marchitto, D. Revoltella (2020) "Le secteur bancaire en Afrique: financer la transformation sur fond d'incertitude", *Publication du Département Analyses économiques (BEI) Journal of Financial Intermediation*, 15–16. [www.eib.org/economics](http://www.eib.org/economics)

<sup>3</sup> Source : enquête 2019 de la BEI auprès de groupes bancaires africains.

Les créances douteuses ont été largement utilisés comme mesure de la qualité des actifs par les établissements de crédit et sont souvent été associées à la présence d'un risque de faillite et aux crises financières, tant dans les pays développés que ceux en voie de développement. La présence des créances douteuses dans un secteur financier augmente la possibilité d'avoir des sociétés financières<sup>4</sup> en difficulté et non rentable. En l'occurrence, « l'irradiation » des NPL est donc une condition sine qua non pour améliorer la conjoncture économique. Pour surmonter ce défi des NPL, des institutions sont tenues de surveiller le comportement des emprunteurs. Ainsi, l'idée de créer les SRI (Les systèmes d'information sur le crédit) a émergée, ces organismes ont été conçue pour permettre aux banques de déterminer la solvabilité de leurs emprunteurs, ces organismes se résument respectivement aux Private credit bureau (PCB) et Public credit registry (PCR). Les : « bureaux de crédit » parfois appelés « agences de référence de crédit » (en abrégé "PCB") sont des courtiers en information, et qui fonctionnent sur le principe de la réciprocité, dont le rôle est de recueillir, classer et diffuser les informations fournies volontairement par leurs membres ; et des « registres publics de crédit » (en abrégé "PCR"), au contraire des PCB, sont des bases de données créées par les autorités publiques et gérées par les banques centrales. Leurs données sont obligatoirement déclarées par les prêteurs, qui obtiennent alors un retour flux de données à utiliser dans leurs décisions de prêt. Ainsi donc, l'échange d'informations est utile car il permet aux prêteurs de surmonter le désavantage inhérent à l'asymétrie informationnelle vis-à-vis des emprunteurs (Jappelli et M. Pagano 2002).

## 2. PROBLEME DE RECHERCHE

Théoriquement, il est suggéré que le partage d'informations sur le crédit peut surmonter la sélection adverse sur les marchés financiers en éliminant le manque d'information des banques sur les emprunteurs et en les aidant à mieux évaluer les risques liés aux prêts (Salamata et Zahonogo, 2018). Ce faisant, la divulgation d'informations aide les banques à mieux allouer les ressources en sélectionnant les projets les moins risqués. Selon Padilla et Jappeli (1993), le partage d'informations sur le crédit réduit également l'aléa moral en augmentant l'incitation de l'emprunteur à rembourser ses prêts (Padilla et Pagano, 2000). Comme le soutiennent Padilla et Pagano (2000), les défailants sont susceptibles d'être mis sur liste noire et, par conséquent, d'être exclus du financement externe à l'avenir. En outre,

---

<sup>4</sup> Le terme sociétés financière ici désignant tout organisme de crédit tel que les banques, IMF, assurances etc....

l'atténuation du problème de hold-up permise par le partage d'informations réduit le taux d'intérêt, augmente les incitations de l'entrepreneur à faire des efforts et diminue ainsi l'aléa moral (Padilla et Pagano, 1997).

Cependant il a été prouvé que, tandis que le partage d'informations sur le crédit est bénéfique pour le développement financier au niveau microéconomique en raison de la réduction du risque de crédit (Jappelli et Pagano, 2000) et du taux de défaut (Houston et al., 2010), il a des effets ambigus au niveau macroéconomique en raison de l'effet de composition (Brown et al., 2009).

Les mécanismes de partage d'informations permettent aux banques d'accorder des prêts à des clients d'autres banques en obtenant leurs antécédents de crédit avec ces banques (Guérino et Léon, 2018). Mais il peut induire à d'éventuelles conséquences néfastes puisque les banques peuvent trop se fier aux antécédents de crédit sans un processus efficace de sélection de la demande de crédit. En conséquence, les emprunteurs ayant un projet risqué mais de bons antécédents de crédit sont susceptibles d'obtenir un prêt auprès d'une banque, s'ils ne sont plus en mesure de l'obtenir auprès de leurs prêteurs habituels (Guérino et Léon, 2018). Outre, dans son étude, Stenbacka (2001) identifie un autre côté sombre du partage d'informations ; car plutôt qu'en commençant par un avantage informationnel ex ante, son modèle de sélection adverse considère la concurrence bancaire sur deux périodes avec le partage de l'information sur le crédit dans la première période. Dans son modèle de localisation, les banques sont moins incitées à acquérir des informations sur les clients au cours de la période un, quand ils savent qu'ils devront faire face à une concurrence accrue sur les prêts au cours de la deuxième période. Par conséquent, la relation entre le partage de l'information et niveau de créances douteuses n'est pas claire dans la littérature.

Dans cette étude, nous tentons de lever les ambiguïtés sur cette littérature et tenter d'évaluer l'effet du partage d'informations sur l'évolution du niveau des créances douteuses des pays à revenus intermédiaires d'Afrique. Ainsi donc la principale question qui se dégage de cette étude est : **Quelle est l'influence du partage de l'information sur les créances douteuses engrangées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique ?**

Et pour cela il sera important de répondre aux questions sous-jacentes suivantes :

- **Quel est l'effet des Bureaux privé de crédit sur l'évolution des créances douteuses engrangées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique ?**

- **Quel est l'effet des Registre public de crédit sur l'évolution des créances douteuses consignées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique ?**

### 3. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Dans ce cadre d'analyse, la présente recherche vise à établir la relation partage de l'information et créances douteuses engrangées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique. A partir de l'objectif central, nous nous sommes fixés deux objectifs spécifiques que sont :

- Examiner l'effet des PCB sur des créances douteuses engrangées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique.

- Examiner l'effet des PCR sur des créances douteuses consignées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique.

### 4. HYPOTHESES

Notre étude reposera sur les hypothèses suivantes :

**Hypothèse principale** : L'intensification du partage de l'information réduit le niveau de créances douteuses engrangées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique.

**Hypothèse 1** : Les PCB réduisent le niveau de créances douteuses engrangées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique.

**Hypothèse 2** : Les PCR réduisent le niveau de créances douteuses engrangées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique.

### 5. REVUE DE LA LITTERATURE

De nombreuses études ont montré comment des informations complètes, aident les prêteurs à mieux prédire le défaut de l'emprunteur. Des recherches théoriques, suggèrent un double avantage du partage de l'information sur la performance des prêts, à savoir : la dilution de la sélection adverse et de l'aléa moral (Pagano et Jappelli, 1993). Au stade de la projection, les prêteurs ont besoin d'informations sur les caractéristiques des emprunteurs, y compris sur les risques liés aux projets d'investissement. Une fois le crédit accordé, les prêteurs ont besoin d'informations pour contrôler les actions prises par l'emprunteur : car ce dernier peut relâcher

ses efforts pour éviter le défaut ou peut cacher le produit de son entreprise pour éviter de rembourser ses dettes.

Malheureusement, en général, les données nécessaires pour filtrer les demandes de crédit et surveiller les emprunteurs ne sont pas librement accessibles aux banques. Dans la mesure où une banque n'a pas d'information, elle est confrontée à des problèmes de « sélection adverse » ou de « risque moral » dans son activité de prêt (Kevin G. & Tiffany G. (2010)). La sélection adverse survient lorsque certaines informations sur les caractéristiques des emprunteurs demeurent cachées au prêteur (information cachée), et peut conduire à une allocation de crédit inefficace, par exemple à son rationnement (Stiglitz et Weiss, 1981). Le risque moral découle plutôt de l'incapacité du prêteur à observer les actions de l'emprunteur qui affectent la probabilité de remboursement: par exemple, sur le niveau de effort que l'emprunteur déploie pour gérer son projet et éviter le défaut de paiement de sa dette (action cachée).

Dans une certaine mesure, ces problèmes de sélection adverse et d'aléa moral peuvent être atténués si l'emprunteur peut mettre en gage une garantie que le prêteur peut saisir en cas de défaut, ou s'il a une participation considérable au capital du projet ou une bonne réputation à sauvegarder dans la communauté des entreprises (Gonzalez-Vega, 2003; Conning et Udry, 2007) ; ou encore par l'acquisition formelle des informations sur les antécédents de crédit clients Hansen et al., (2004).

À la lumière de ce qui précède, de nombreux ouvrages ont été consacrés à l'évaluation du rôle des SRI (PCB et PCR) parmi eux, les effets du partage de l'information (i) et l'effet d'un renforcement des droits des créanciers (ii). Le premier (i) a examiné comment le partage de l'information améliore la disponibilité du crédit (Djankov et al., 2007; Brown et al., 2009; Triki et Gajigo, 2014), réduit les coûts du crédit (Brown et al., 2009), diminue les taux de défaut (Jappelli et Pagano, 2002), affecte les prêts liés à la corruption (Barth et al., 2009), influence l'intervention antitrust (Coccoresse, 2012) et affecte les prêts bancaires syndiqués (Ivashina, 2009; Tanjung et al., 2010). Ce dernier (ii) a évalué le rôle des droits des créanciers entre autres sur : la structure du capital, la prise de risques par les banques (Houston et al., 2010; Acharya et al., 2011) et la faillite (Claessens & Klapper, 2005; Djankov et al., 2007; Brockman & Unlu, 2009).

Ces études ont confirmé le fait que le partage de l'information et la création des institutions y afférentes conduisent à une amélioration des dossiers financiers des banques (réduction des pertes sur prêts) et croissance des prêts bancaires. Par exemple, La Porta et al.

(1997)<sup>5</sup> ont utilisé des données de 49 pays et montrent que les marchés de capitaux des pays sont plus petits lorsque qu'ils n'y existent pas d'institutions de protection de droits de créanciers et celle de partage d'information. En d'autres termes, ils ont fait valoir que des lois de protection médiocres ne garantissent pas aux banques que leur crédit soit remboursé ou non, ainsi donc les prêts des banques seront au plus bas dans ces pays. Pour cette raison, les marchés financiers de ces pays sont moins développés. D'un autre côté, les pays dotés d'institutions juridiques et de contrôle financier bien structurés ont des marchés de capitaux bien développés parce que les banques ont l'assurance sur leur crédit même en cas de défaut des débiteurs. Ainsi des lois et des institutions juridiques fortes et des organismes de partage d'informations sur le crédit contribuent à l'augmentation des prêts (Šarlija et Harc, 2012)<sup>6</sup>.

Djankov et al., (2007) ont utilisé des données de crédit de 129 pays sur une période de 25 ans. Leur l'étude a montré que le partage d'informations entre les institutions se traduit par le développement des marchés du crédit en améliorant la croissance du crédit. Barth<sup>7</sup> et al., (2009) ont étendu le travail de Djankov et al., (2007)<sup>8</sup> et trouvent que le partage d'informations et la concurrence jouent un rôle dans la réduction des créances douteuses. Ils constatent également que le partage d'informations augmente la concurrence bancaire et améliore l'accès au financement. En ce qui concerne les pays d'Amérique latine, les auteurs concluent qu'il y a eu une réduction de la performance des registres de crédit d'environ 50% de la sensibilité des décisions d'investissement aux fonds internes. Love et Mylenko (2003)<sup>9</sup> ont combiné les données au niveau de l'entreprise de l'Enquête sur l'environnement des affaires de la Banque mondiale (WBES) avec des données sur les registres de crédit publics et privés pour évaluer si: d'après la perception des gestionnaires un partage plus élevé des informations sur le crédit, et l'existence de registres de crédit est négativement associée aux contraintes de financement du crédit. Les résultats révèlent que la présence de registres privés est liée à une part plus élevée du financement bancaire et à des contraintes de financement plus faibles, tandis que la présence de registres publics ne semble pas avoir d'impact

---

<sup>5</sup> La Porta, R., Lopez, F.S., Shleifer, A., Vishny, RW (1997), «Legal determinants of external Finance », *Journal of Finance*, Vol. 52, n ° 3, pp. 1131-1150.

<sup>6</sup> Šarlija, N., Harc, M. (2012). «L'impact de la liquidité sur la structure du capital: une étude de cas des entreprises croates », *Business Systems Research*, vol. 3, n ° 1, pp. 30-36.

<sup>7</sup> Barth, JR, Lin, C., Lin, P., Song, FM (2009), «Corruption in Bank lending to firms : cross-country micro evidence on the beneficial role of competition and information sharing », *Journal of Financial Economics*, Vol. 91, n ° 3, pp. 361-388.

<sup>8</sup> Djankov, S., McLiesh, C., Shleifer, A. (2007), «Private credit in 129 countries», *Journal of Financial Economics*, Vol.84, No. 2, pp. 299-329.

<sup>9</sup> Love, I., & Mylenko, N., (2003), "Credit reporting and financing constraints", *World Bank Policy Research Working Paper Series No. 3142*.

significatif sur les contraintes de financement sous-jacentes. Triki et Gajigo (2014)<sup>10</sup> ont examiné: l'impact des registres de crédit privés et publics sur l'accès au financement des entreprises et l'effet de la conception du PCR sur la gravité des contraintes de financement, dans 42 pays africains. Leurs résultats montrent que l'accès au financement est en moyenne plus élevé dans les pays avec des PCB, par Rapport à ceux avec des PCR ou aucune institution et il existe une hétérogénéité substantielle dans l'accès financier et la conception des institutions de partage de l'information parmi les pays avec PCR.

Ainsi donc de par la littérature disponible, le parallèle entre partage de l'information et réduction des prêts non performant est visible et logique.

### 6. METHODOLOGIE

Pour atteindre l'objectif principal de notre étude c'est-à-dire déterminer l'incidence du partage de l'information de crédit sur les créances douteuses. Une démarche méthodologique à la fois descriptive et analytique faisant recours aux données recueillies dans les bases de données du Fond Monétaire Internationale, de la Banque Mondiale et base de données mondiale sur le développement financier.

Le champ de l'étude a pris en compte le secteur bancaire des pays à Revenus intermédiaires d'Afrique car celui-ci représente la plus grande proportion du système financier de la majorité des pays à Revenus intermédiaires d'Afrique. Les données y afférant sont annuelles et se sont étalées de 2004 à 2020. Le choix du début de la période d'étude répond au problème relatif à l'indisponibilité des données sur les indicateurs de gouvernance pour les années antérieures a 2004. Le choix de la fin de la période d'étude pour sa part se justifie par le fait que lors de notre étude, la date de dernière mise à jour de la base de données de la banque mondiale correspondait à 2020.

La méthode ayant été utilisée dans le cadre des analyses économétriques est celle du modèle MMG (Méthode des moments généralisés) pour estimer l'effet des indicateurs du partage de l'information sur les créances douteuses. Par la suite, nous avons fait usage du modèle Tobit censuré à variables instrumentales pour estimer l'incidence des indicateurs du partage de l'information sur le niveau d'efficience du système financier des pays à Revenus intermédiaires d'Afrique.

---

<sup>10</sup> Triki, T., & Gajigo, O., (2014), "Credit Bureaus and Registries and Access to Finance: New Evidence from 42 African Countries", *Journal of African Development*, 16(2), pp.73-101

## 7. ORGANISATION DU TRAVAIL

**La première partie** établira les fondements théoriques du partage de l'information et l'analyse de l'influence du partage de l'information au travers des PCB sur les créances douteuses. Composée du chapitre 1 et du chapitre 2, elle portera sur une approche à la fois théorique et empirique des PCB sur les créances douteuses ; soit :

- **Le chapitre 1** intitulé **Bureaux privés de crédit et créances douteuses : fondements théoriques**
- **Le chapitre 2** intitulé **Bureaux privés de crédit et créances douteuses : analyse empirique ;**

**La deuxième partie** pour sa part, sera orientée sur les PCR et établira les fondements théoriques du partage de l'information et l'analyse de l'influence des PCR entre partage de l'information sur les créances douteuses. Composée du chapitre 1 et du chapitre 2, elle portera sur une approche à la fois théorique et empirique des PCR sur les créances douteuses ; soit :

- **Le chapitre 1** intitulé **Registres publics de crédit et créances douteuses : fondements théoriques**
- **Le chapitre 2** intitulé **Registres publics de crédit et créances douteuses : analyse empirique.**

**PREMIERE PARTIE : BUREAUX PRIVES DE  
CREDIT ET CREANCES DOUTEUSES**

## INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE

Cette partie consiste à parler du lien existant entre le partage de l'information par le biais des bureaux privés de crédit (PCB) et les créances douteuses, les caractéristiques liées à ces deux notions, les déterminants de créances douteuses, les théories y afférentes telles que : les théories du rationnement du crédit, celles de l'asymétrie d'information ex-ante et post-ante. En outre nous y présenterons notre méthodologie d'étude et les résultats de l'analyse sur l'effet des PCB sur les créances douteuses engrangées par les institutions financières à revenus intermédiaires d'Afrique.

Nous présenterons dans un premier temps les fondements théoriques du partage de d'information au travers des PCB et les déterminants des créances douteuses (chapitre 1) et dans un second temps, l'analyse empirique de l'effet des PCB sur l'évolution du niveau des créances douteuses engrangées par les pays à revenus intermédiaires d'Afrique (chapitre 2).

## **CHAPITRE 1 : BUREAUX DE CREDIT PRIVES ET CREANCES DOUTEUSES : FONDEMENTS THEORIQUES**

Dans ce chapitre il sera question, d'une part de faire une analyse théorique des concepts d'asymétrie (partage) d'information et de créances douteuses (section 1), et d'autre part examiner les effets potentiels du partage de l'information par le biais des PCB sur l'évolution du niveau des créances douteuses (section 2)

### **SECTION 1 : PARTAGE DE L'INFORMATION ET CREANCES DOUTEUSES : RAPPEL THEORIQUE**

#### **I-1 THEORIES DU PARTAGE DE L'INFORMATION : REVUE DE LA LITTERATURE**

En économie, il y'a asymétrie d'information quand certains opérateurs détiennent des informations particulières qui ne sont pas transmises au prix des actifs sur le marché. L'asymétrie d'information peut avoir deux origines selon Roger (1988) : elle peut provenir soit du fait d'un partenaire disposant d'information de plus que l'autre, soit des coûts d'obtention de l'information. L'importance du partage de l'information dans l'intermédiation financière a été reconnue par les économistes après les travaux d'Akerlof (1970) dans « **The Market for lemons** ». Puis, Stiglitz et Weiss (1988) ont approfondi la question du partage de l'information et sa relation avec le marché du crédit, et ont montré que l'équilibre du marché du crédit peut être établi dans une position où une partie de la demande reste insatisfaite pour un taux d'intérêt qui maximise le rendement des banques. L'explication donnée à ce phénomène est que les banques rationnent leurs crédits à cause des risques liés à certains demandeurs. Ce rationnement est dû au fait que les Institutions financières ne disposent pas d'assez d'informations sur la situation financière des demandeurs pour pouvoir évaluer correctement les risques associés. A ce point d'équilibre, les institutions financières préfèrent rationner le crédit que d'augmenter le taux d'intérêt ou les garanties exigées, car cela peut exclure les emprunteurs sûrs ou les induire dans des projets risqués, ce qui peut réduire ou mettre en péril les profits attendus Stiglitz et Weiss, (1981).

Dans la littérature sur le risque de crédit lié au partage de l'information, diverses théories ont été émises par des savants. Celles-ci incluent entre autres : la théorie de la sélection adverse et celle du rationnement du crédit.

### I-1-1 theorie de la selection adverse

L'asymétrie d'information ex ante qui résulte de l'incapacité du prêteur à évaluer correctement la demande de financement de l'entreprise ; elle est à l'origine du phénomène de sélection adverse sur le marché du crédit Stiglitz et Weiss, (1981) ; et est susceptible de conduire le banquier à limiter son offre de financement et à exclure du marché les entreprises les plus risquées, en particulier les PME Psillaki, (1995)

La théorie de la sélection adverse du marché crédit repose sur deux hypothèses principales : que les prêteurs ne peuvent pas distinguer entre emprunteurs présentant différents degrés de risque et que les contacts de prêt sont sujets à limite<sup>11</sup>. Cette analyse se limite au défaut involontaire, c'est-à-dire il suppose que les emprunteurs remboursent les prêts lorsqu'ils en ont les moyens. Dans un monde avec contacts de dette simples entre emprunteurs et prêteurs neutres au risque, présence de la responsabilité des emprunteurs donne une préférence pour le risque aux emprunteurs, et une l'aversion au risque correspondante chez les prêteurs. En effet, la responsabilité limitée des emprunteurs implique que les prêteurs supportent tous les risques de baisse. En revanche, tous les rendements supérieurs à l'obligation de remboursement du prêt reviennent aux emprunteurs. La hausse des taux d'intérêt affecte alors la rentabilité des emprunteurs à faible risque de manière disproportionnée, les obligeant à se retirer du pool d'applications<sup>12</sup>. Cela conduit à un effet de composition défavorable - augmentation des taux d'intérêt accroissement du niveau de moyen du pool de candidats à taux d'intérêt très élevés, seuls les demandeurs sont des emprunteurs susceptibles de générer un rendement très élevé (mais vraisemblablement avec une faible probabilité). Puisque la préférence des prêteurs par rapport au risque du projet est contraire à celle des emprunteurs, ainsi, ils (les prêteurs) peuvent maintenir les taux d'intérêt à des niveaux inférieurs à ceux du marché ou réaliser le couple compensation-rationnement des emprunteurs afin d'obtenir une meilleure composition et un risque moindre. Les emprunteurs qui ont une plus grande richesse à mettre en garantie, pourront obtenir un crédit à moindre coût, et être incité à travailler plus dur, et gagner plus de revenus en conséquence. Les

<sup>11</sup> (C.-à-d. si les rendements du projet sont inférieurs aux obligations de dette, des emprunteurs).

<sup>12</sup> Pool d'applications : représente l'ensemble des demandeurs de crédit.

inégalités d'actifs existantes au sein de la classe d'emprunteurs sont projetées et éventuellement amplifiées dans le futur par le fonctionnement du marché du crédit, un phénomène qui peut entraîner la persistance de la pauvreté. En échangeant des informations entre banques sur leurs clients, ces dernières peuvent améliorer leur connaissance des caractéristiques des candidats de crédit et leur comportement. En Principe, cette réduction des asymétries informationnelles peut réduire les problèmes de sélection des prêts, ainsi que les incitations à rembourser des emprunteurs, les deux directement et en modifiant la compétitivité du marché du crédit.

Pagano et Jappelli (1993) montrent que le partage d'informations réduit la sélection adverse en dans l'amélioration des informations bancaires sur les demandeurs de crédit. Dans leur modèle, chaque banque a des informations privées sur les demandeurs de crédit locaux, mais ne dispose d'aucune information sur les non-locaux candidats. Si les banques échangent des informations sur la solvabilité de leurs clients, elles peuvent évaluer également la qualité des demandeurs de crédit non locaux et leur prêter de manière aussi sûre qu'ils le font avec les clients. Le partage d'informations peut également inciter les emprunteurs à s'aligner aux intérêts des banques. Klein (1982) montre que le partage d'informations peut motiver les emprunteurs à rembourser leurs prêts, surtout l'environnement juridique qui protège davantage les droits des créanciers. Dans son modèle, les emprunteurs remboursent leurs prêts parce qu'ils savent que les défaillants seront mis sur liste noire, ce qui réduira les financements externes à l'avenir.

### **I-1-2 La théorie du rationnement du crédit**

Cette théorie a été introduite pour la première fois par Freimer et Gordon (1965) et de manière exhaustive par Stiglitz et Weiss (1981). D'après l'article fondateur de Stiglitz et Weiss (1981), les agents insatisfaits sont des emprunteurs. Une information asymétrique conduit à un rationnement du crédit, car les prêteurs ne peuvent pas faire la distinction entre les emprunteurs de haute qualité et de faible qualité. Cependant, cette vue dominante n'est pas sans critique. En particulier, De Meza et Webb (1987) contestent vigoureusement ce résultat. Ils montrent que les informations asymétriques sur les marchés du crédit peuvent conduire au résultat inverse, qui est un excès de crédit (sur les prêts). Les banques existent parce qu'elles filtrent et surveillent les emprunteurs plus efficacement que les autres les investisseurs peuvent (Allen et Santomero, 1998). Elles sont spécialisées dans la collecte privée l'information et la traiter (Freixas et Rochet, 1999). Pour gerer l'argent et l'épargne, les

banques détiennent des informations hautement stratégiques sur les recettes et les dépenses des entreprises ainsi que la manière dont les entreprises se développent (Diamond et Rajan, 2001). Malgré cette pléthore d'informations, les relations entre banquiers et entreprises ne sont pas parfaites. Les banques souffrent d'asymétrie informationnelle (Freixas et Rochet, 1999) ainsi, l'évolution des prix (taux d'intérêt) ne peut pas être compensé sur le marché du crédit.

Stiglitz et Weiss (1981) ont prouvé que le rationnement du crédit se produit si les banques facturent le même taux d'intérêt à tous les emprunteurs, car ils ne peuvent pas faire la distinction entre les emprunteurs et le filtrage parfait des emprunteurs est trop coûteux.

Cependant, leurs hypothèses sont assez simplificatrices de la réalité du monde financier. Les banques sont généralement capables de distinguer leurs emprunteurs jusqu'à un certain degré. De plus, les banques sont confrontées à plus que deux types d'emprunteurs. Elles facturent généralement des taux d'intérêt différents en fonction du type de clients. Les emprunteurs à haut risque paient un taux d'intérêt plus élevé et le rationnement du crédit est moins probable. Car, les banques ne peuvent pas distinguer parfaitement les emprunteurs et les filtrer parfaitement devient impossible.

Selon Stiglitz et Weiss (1981), l'anti sélection et le rationnement du crédit sont liés. Car ils se produisent si les banques exigent des garanties. Ils soutiennent que les emprunteurs à faible risque s'attendent à un taux plus bas de rendement en moyenne. Ainsi, ils sont en moyenne moins riches que les emprunteurs à haut risque après quelques périodes. Les emprunteurs à faible risque ne sont donc pas en mesure de fournir davantage de garanties. L'augmentation des exigences de garantie peut avoir le même effet de sélection adverse qu'un taux d'intérêt.

Par contre, Bester (1985) soutient que les banques n'offrent que des contrats dans lesquels ajuster simultanément les taux d'intérêt et les exigences de garantie. Il a prouvé qu'il y a toujours une combinaison de taux d'intérêt et d'exigences de garantie afin que le rationnement du crédit ne se produise pas.

### **I-2 LES DETERMINANTS MACRO-ECONOMIQUES DES CREANCES DOUTEUSES : REVUE DE LA LITTERATURE**

Au cours des dernières années, la littérature qui examine les créances douteuses (NPL) a attiré l'attention de plusieurs chercheurs surtout sur l'intérêt accordé à la compréhension des facteurs responsables de la vulnérabilité financière. Cette vulnérabilité peut être attribuée au rôle joué par les actifs dépréciés comme en témoigne la forte association entre les NPL et les crises financières. En effet, Sorge, (2004), plaide pour l'utilisation de

telles variables (les créances douteuses et les provisions pour pertes sur prêts) dans le cadre des stress tests afin d'évaluer la vulnérabilité du système financier. Sur ce il sera important de préciser, parmi la pléthore d'éléments potentiels influençant les créances douteuses, ceux qui sont les plus prépondérants.

L'examen des déterminants des NPL, peut se faire autour de deux volets, à savoir : les facteurs macroéconomiques et spécifiques. Mais dans ce chapitre nous aborderons uniquement les facteurs macroéconomiques.

La relation entre l'environnement macroéconomique et la qualité des prêts a été étudiée dans la littérature reliant la phase du cycle d'affaires avec la stabilité bancaire. La phase d'expansion de l'économie est caractérisée par un nombre relativement faible de créances douteuses, puisque les consommateurs et les entreprises détiennent suffisamment de revenus et de recettes permettant de couvrir leurs dettes dans les échéances préétablies. Si la phase d'euphorie ressentie se poursuit, le crédit est alors accordé sans prendre en considération la qualité des créances. Toutefois, quand la période de récession s'installe, une augmentation de créances douteuses lui est souvent corollaire.

En général, les modèles théoriques du cycle d'affaires avec un rôle explicite financier offrent une bonne base pour la modélisation des NPL car ils soulignent le caractère cyclique du compteur de risque de crédit et les défaillances d'entreprises (Williamson, 1987). La littérature académique fournit des preuves qui suggèrent une forte association entre les NPL et plusieurs facteurs macroéconomiques (Salas & Saurina, 2002 ; Chase, Greenidge, Moore, & Worrell, 2005 ; Festic & Beko, 2008 ; Khemraj & Pasha, 2009 ; Ali & Daly, 2010). Ces derniers proposent dans la littérature comme étant des déterminants importants sont : **la croissance annuelle du PIB, la croissance du crédit, le taux d'intérêt réel, le taux annuel d'inflation, le taux de change réel, le taux de chômage annuel, la masse monétaire (M2) et le PIB par capitaux**, etc. Festic & Beko (2008), en examinant l'importance des variables macroéconomiques sur les créances douteuses en Hongrie et en Pologne ont souligné que l'amélioration des conditions économiques ont permis d'améliorer la performance du secteur bancaire dans les deux économies. Les auteurs ont utilisé la méthode de vecteur autorégressif (VAR) pour examiner les réponses impulsionnelles des variables macroéconomiques sur les créances douteuses. L'environnement macroéconomique influence le bilan des emprunteurs et leur capacité d'emprunt. Une économie en croissance est favorable à une hausse des revenus et à une diminution de la détresse financière. En conséquence, la croissance réelle du PIB et l'emploi sont associés négativement aux NPL.

Inversement, le chômage est lié positivement aux NPL. Plusieurs études empiriques ont trouvé une relation négative entre la croissance du PIB réel et les NPL (Salas & Suarina, 2002 ; Rajan & Dhal, 2003 ; Fofack, 2005, et Jimenez & Saurina, 2006). L'explication fournie par la littérature de cette relation est que la forte croissance positive du PIB réel se traduit habituellement par un revenu plus élevé qui améliore la capacité de remboursement de l'emprunteur. Ce dernier contribue ainsi à réduire les créances douteuses. Inversement, quand il ya un ralentissement de l'économie (croissance ralentie du PIB ou négative) le niveau de créances douteuses devrait augmenter. Dans le même ordre d'idées, le taux d'intérêt affecte le montant des créances douteuses dans le cas des prêts à taux variable. Cela implique que l'effet du taux d'intérêt devrait être positif, et en conséquence, il y a une augmentation de la dette provoquée par la hausse des paiements de taux d'intérêt qui entraînera par conséquent une croissance plus élevée de créances douteuses (Bofondi & Ropele, 2011).

Lawrence (1995) examine un tel modèle et introduit explicitement la probabilité de défaut. Son modèle implique que les emprunteurs à faible revenu ont plus de taux de défaut. Ceci s'explique par leur risque accru au chômage, ce qui les rend incapables de faire face à leurs engagements. Aussi faut-il souligner le fait que les banques facturent des taux d'intérêt plus élevés aux clients les plus risqués.

Fofack (2005) affirme que la croissance économique et le taux d'intérêt réel sont des déterminants importants de créances douteuses dans les pays africains sub-sahariens. L'auteur attribue la forte association entre les facteurs macro-économiques et les créances douteuses à la nature peu diversifiée de certaines économies africaines et leur forte exposition aux chocs extérieurs. Jimenez & Saurina (2006) examinent le secteur bancaire espagnol de 1984 à 2003, ils fournissent la preuve que les NPL sont déterminés par la croissance du PIB, le taux d'intérêt réel et les conditions de crédit clémentes. En se basant sur leur modèle, Khemraj & Pacha (2009) tentent de chercher les déterminants des NPL dans le secteur bancaire guyanais. Ils ont trouvé que le taux de change effectif réel a un impact positif significatif sur les créances douteuses. Ceci indique que chaque fois qu'il ya une appréciation de la monnaie locale, les portefeuilles des NPL des banques commerciales sont susceptibles d'être élevés. Leurs résultats empiriques montrent que la croissance du PIB est inversement liée à des NPL, ce qui suggère que l'amélioration du PIB se traduit dans l'économie réelle par une baisse des NPL.

Ils ont aussi constaté que les banques qui font payer des taux d'intérêt relativement élevés et prêtent exagérément sont susceptibles d'encourir des niveaux élevés de créances douteuses. Parmi les auteurs qui ont confirmé que les évolutions macroéconomiques

défavorables sont associées à la hausse des NPL, l'on peut citer l'exemple de la recherche effectuée par Chase, Greenidge, Moore, & Worrell, 2005 ; Shu, 2002 ; Khemraj & Pasha, 2009 ; Bofondi & Ropele, 2011. Shu (2002), a examiné le cas des établissements bancaire de Hong Kong entre 1995T1 et 2002Q2 et a constaté que le chômage affecte la capacité des personnes d'assurer le remboursement de leur dette, et que l'inflation a conduit à une érosion de la valeur réelle de remboursement. Bofondi & Ropele (2011) ont opté pour un travail sur les banques conventionnelles en Italie. Ils ont analysé la relation entre la qualité des prêts et la nature des emprunteurs. Conformément à leur analyse, les variables macroéconomiques peuvent affecter deux catégories d'emprunteurs différemment, à savoir les particuliers et les entreprises. Bofondi & Ropele (2011) examinent les déterminants macroéconomiques de la qualité des prêts des banques en Italie sur la période 1990T1- 2010T2, telle que mesurée par le ratio des nouvelles créances douteuses à l'encours des prêts dans la période précédente. Selon ces auteurs, la qualité des prêts aux ménages et aux entreprises peut être expliquée par un petit nombre de variables macro-économiques concernant principalement l'état général de l'économie, le coût d'emprunt et le fardeau de la dette. Toujours est-il que les changements dans les conditions macroéconomiques affectent généralement la qualité des prêts. De même, Nkusu (2011) et Klein (2013) ont montré l'effet de taux d'inflation sur la qualité des prêts. Selon Klein (2013), l'impact de l'inflation, cependant, peut être ambiguë.

D'une part, l'inflation peut rendre l'accord de prêt une tâche facile en réduisant la valeur réelle des prêts en cours, mais d'un autre côté, il peut aussi réduire le revenu réel des emprunteurs lorsque les salaires sont rigides. Dans les pays où les taux de prêt sont variables, une inflation plus élevée peut aussi conduire à des taux plus élevés résultant des mesures de politique monétaire pour lutter contre l'inflation (Nkusu, 2011).

### **SECTION 2 : BUREAUX DE CREDIT PRIVES ET CREANCES DOUTEUSES : ANALYSE RELATIONNELLE**

Le prêt est une proposition difficile dans n'importe quel contexte, en particulier dans les pays en développement ayant des revenus faibles ou intermédiaires, là où l'application légale / judiciaire est faible, où les informations sur la capacité et la volonté de rembourser des candidats n'est pas facilement disponible et lorsque de nombreux les prêteurs potentiels sont issus d'un ménage / d'entreprises pauvres; dont beaucoup n'ont jamais auparavant emprunté et

ne peut pas engager de garantie pour le remboursement (Gonzalez-Vega, 2003; Conning et Udry, 2007). Les prêts sont une juxtaposition directe des facteurs macroéconomique dans les économies en développement et en transition.

L'une des principales tâches des banques commerciales est d'offrir des prêts, et leur principale source de risque est le risque de crédit, c'est-à-dire l'incertitude associée au remboursement par les emprunteurs de ces prêts (Tiffany Grosvenor et al 2010). Cette incertitude peut être jugulée par les SRI tels que les PCB (Private credit bureaus). Le rôle des PCB agréés est de collecter, rassembler et traiter les données reçues, des sources d'information approuvées et générer des rapports de solvabilité à utiliser par prêteurs.

### II-1 GENERALITES SUR LES BUREAUX DE CREDIT PRIVES : ROLES ET CARACTERISTIQUES

Une agence de référence de crédit ou un bureau de crédit (Credit Reporting Agency) est une organisation qui recueille et rassemble des données financières personnelles sur des individus, institutions financières avec lesquelles ils entretiennent des relations. Les données sont agrégées et les informations qui en résultent (sous forme de rapports de solvabilité) sont mises à disposition sur demande des sociétés contributrices aux fins de l'évaluation du crédit et de la notation (Wikipedia, 2011). Standard and Poor's (S&P), l'une des principales agences de notation de crédit au monde, définit la notation de crédit comme "une opinion actuelle de la solvabilité d'un débiteur avec par rapport à une obligation financière spécifique. L'avis évalue la capacité du débiteur et volonté de respecter ses engagements financiers "En d'autres termes, le rapport de solvabilité est un accumulation d'informations sur la manière dont vous payez vos factures et remboursez vos emprunts, combien le crédit dont vous disposez, vos dettes mensuelles et d'autres types d'informations qui peut aider un prêteur potentiel à décider si vous présentez un bon risque de crédit ou un mauvais crédit risque (Obringer, 2005).

Les «bureaux de crédit» (parfois appelés «agences de référence de crédit») sont des mécanismes: ce sont des courtiers en information, qui fonctionnent sur le principe de la réciprocité, collecter, classer et diffuser les informations fournies volontairement par leurs membres. La rapidité et la véracité des données communiquées par les prêteurs aux bureaux de crédit sont respectées invariablement en menaçant les déviants qu'ils seront exclus de l'accès aux données communes base. L'initiative de la création d'un bureau de crédit a historiquement été prise par divers sujets. Certains bureaux sont des entreprises à but lucratif

créées à l'initiative d'entrepreneurs ; d'autres sont créés par des coalitions de prêteurs dans le cadre d'accords de coopération. Également les agences de cotation de crédit, telles que Duns & Bradstreet<sup>13</sup> aux États-Unis, peuvent être considérées comme des informations volontaires des mécanismes de partage, dans la mesure où ils puisent une grande partie de leurs données auprès des prêteurs et fournisseurs, qui en retour obtiennent un accès préférentiel à leurs données.

L'échange volontaire d'informations entre prêteurs distingue un bureau de crédit d'autres agences qui collectent et traitent des informations précieuses provenant de sources publiques et enquêteurs privés. Les bureaux de crédit collectent et traitent souvent ces données, mais ce n'est pas leur caractéristique distinctive.

Les prêteurs qui fournissent leurs informations privées aux bureaux de crédit ont accès à la base de données commune dans la mesure où les données fournies sont actuelles et exactes. Les bureaux de crédit sont exposés à un conflit d'intérêts potentiel, en particulier lorsqu'ils appartiennent aux prêteurs eux-mêmes : un prêteur peut vouloir exploiter les informations fournies par d'autres prêteurs sans offrir les siens. Cela explique pourquoi les sanctions sont invariablement prises pour tout octroyeur de crédit qui ne fournit pas de données ou fournit des informations inexactes. Les sanctions vont des amendes aux pertes d'adhésion et donc le refus d'accès aux fichiers du bureau. En d'autres termes, les bureaux de crédit reposent sur le principe de réciprocité, qui est généralement énoncé dans l'accord contractuel entre le bureau et les créanciers. La plupart des prêteurs fournissent leurs informations régulièrement, en particulier ceux qui ont des comptes débiteurs sur bande.

En Europe, des arrangements de ce type se retrouvent à la fois sur le marché du crédit aux ménages et dans les prêts aux entreprises, à des degrés divers et avec des caractéristiques institutionnelles différentes. Le consommateur marché du crédit et celui des prêts aux petites entreprises se caractérisent par un grand nombre des candidats dont le montant typique du prêt n'est pas suffisamment important pour justifier une évaluation individuelle. Dans ces marchés, le dépistage peut grandement bénéficier de l'analyse statistique des candidats sur leurs caractéristiques et antécédents de crédit comme prédicteurs de remboursement, et une telle analyse est faisable précisément en raison du grand nombre de prêts standards. Les Bureaux de crédit, qui regroupent les données de nombreux prêteurs et depuis plusieurs années, possèdent la base de données idéale pour estimer les modèles statistiques de la gestion des risques, ce qui explique pourquoi les bureaux de crédit sont généralement originaires du

---

<sup>13</sup> Agence privée de référencement de crédit basée au Etats unis d'Amérique

marché du crédit à la consommation. Ils sont maintenant de plus en plus actifs dans les petites entreprises et le crédit commercial marchés.

Un bureau de crédit peut émettre plusieurs types de rapport de crédit, en fonction des informations réunis, le type de demande de crédit (crédit à la consommation, prêt immobilier, prêt aux petites entreprises, etc.) et, surtout, la quantité de détails demandée par le prêteur. Les rapports vont de simples déclarations de défauts ou d'arriérés passés - données noires ou négatives - à des rapports détaillés sur l'actif et le passif du demandeur, les garanties, la structure des échéances de la dette, la structure des remboursements, emploi et antécédents familiaux - données blanches ou positives. Naturellement le prix d'un rapport de crédit dépend de la quantité de détails.

### II-2 PARTAGE DE L'INFORMATION ET PERFORMANCE FINANCIERE

La performance financière est définie comme une mesure subjective de la façon dont une entreprise peut utiliser les actifs de son mode d'activité principal et générer des revenus (Waweru et Kalani, 2009).

Ce terme est également utilisé comme mesure générale de la santé financière globale d'une entreprise sur un période de temps, et peut être utilisé pour comparer des entreprises similaires dans le même secteur ou pour comparer des industries ou des secteurs en agrégation. Il existe de nombreuses façons de mesurer performance financière, mais toutes les mesures sont prises de manière agrégée. Les éléments de campagne tels que les produits d'exploitation, le résultat opérationnel ou les flux de trésorerie liés aux opérations peuvent être utilisés ; ainsi que les ventes unitaires totales peuvent être utilisées pour mesurer la performance financière. L'émergence des bureaux de référence de crédit a considérablement révolutionné le crédit et contribué à l'amélioration de la performance financière de nombreuses banques ainsi que d'autres institutions financières. Avant l'introduction du PCB, de nombreux emprunteurs empruntaient d'un établissement à l'autre sans être identifié (Obringer, 2005). Cela a conduit de nombreuses institutions à subir d'immenses pertes en raison de prêts improductifs (NPL). À travers l'instauration des PCB, les banques sont en mesure d'obtenir des informations détaillées sur les antécédents de crédit, y compris les informations sur leur identité, leurs comptes de crédit et leurs prêts, faillites et retards de paiement et enquêtes récentes. Les autres informations partagées comprennent : fraudes et contrefaçons avérées ; Vérifiez le kite ; fausses déclarations et déclarations ; mises sous

séquestre, faillites et liquidations ; défaut de crédit et paiements en retard ; utilisation de faux titres ; et mauvaise utilisation des fonds empruntés (Alloyo, 2010).

Schreiner (2001) indique que les institutions financières sont confrontées à un risque énorme de créances douteuses (NPL), notant que les prêts plus importants sont plus exposés au risque, suite aux loyers informationnels. Pour surmonter le défi des NPL, une institution est tenue de surveiller le comportement des emprunteurs. Ainsi, l'idée de créer PCB a été conçue pour permettre aux banques de déterminer la solvabilité de leurs emprunteurs - particuliers, groupes et entreprises ; et donc réduire le risque de défaut de crédit. À cet égard, le PCB insiste en premier lieu, sur le partage des informations sur les défauts entre les banques; deuxièmement, éliminer les emprunteurs corrompus - ceux ayant pour but d'emprunter auprès de différentes institutions financières dans le but de faire défaut; troisièmement, pour fournir une référence de crédit professionnelle commerciale pour dire prospective investisseurs étrangers; et aussi pour identifier les emprunteurs honnêtes / crédibles sur la base de l'histoire connue et caractère.

### **II-3 EFFETS DES BUREAUX DE CREDIT PRIVE SUR LES CREANCES DOUTEUSES**

En principe, l'échange d'informations sur les emprunteurs peut avoir deux (02) effets. Premièrement, les bureaux de crédit améliorent la connaissance par les banques des caractéristiques des candidats et permettent prédiction plus précise de la probabilité de remboursement. Cela permet aux prêteurs de cibler et de fixer des prix mieux leurs prêts, ce qui atténue les problèmes de sélection adverse. Deuxièmement, les bureaux de crédit réduisent les « loyers informationnels » que les banques pourraient autrement extraire de leurs clients. Lorsqu'une banque a des connaissances supérieures sur un emprunteur, elle peut facturer lui des taux d'intérêt légèrement inférieurs à ceux offerts par un concurrent non informé et gagner un loyer à partir de ses informations. La mise en commun des informations avec d'autres banques réduit cet avantage et le loyer implicite, en obligeant chaque prêteur à tarifier les prêts de manière plus compétitive. Moins d'intérêt les taux augmentent le rendement net des emprunteurs et augmentent leur incitation à performer.

#### **II-3.1 Divulgence de l'information et réduction de la sélection adverse**

Dans le modèle de sélection adverse pure développé par Pagano et Jappelli (1993), le partage d'informations améliore le pool d'emprunteurs, diminue le nombre d'emprunteurs

défaillants et réduit le taux d'intérêt moyen. Ils montrent dans cette étude théorique que le partage l'information sur les crédits améliore la disponibilité de l'information sur les candidats au crédit et atténue ainsi le problème d'asymétrie d'information ex ante. Ce modèle théorique prédit que si les banques échangent de l'information sur les crédits concernant les clients en dehors de leur localité, elles peuvent accorder des crédits sécurisés non seulement aux clients dans leur localité où la banque dispose déjà de l'information à travers les anciennes relations de crédit, mais aussi aux clients en dehors de leur localité. Toutefois, les auteurs concluent que l'effet agrégé du partage de l'information sur l'activité du crédit est ambigu du fait des conséquences de l'information négative qui incite les banques à limiter l'accord des crédits. Dans la même voie, Jappelli et Pagano (2002) testent empiriquement l'hypothèse que le partage d'information entre prêteurs encourage l'activité du crédit et augmente la sensibilité des emprunteurs à rembourser leurs crédits par des interviews directes en utilisant les registres de crédit privé et public comme moyen de partage de l'information. Ils parviennent à la conclusion que le partage d'information est associé à une large activité de crédit et à un faible taux de non-remboursement.

### **II-3.2 Divulgence de l'information et réduction des retards des emprunteurs**

L'échange d'informations entre banques réduit les loyers informationnels que les banques peuvent extraire de leurs clients dans les relations de prêt. Padilla et Pagano (1997), en font point dans le contexte d'un modèle à deux périodes où les banques sont dotées d'informations privées sur leurs emprunteurs. Cet avantage informationnel confère aux banques un certain pouvoir de marché sur leurs clients, et génère ainsi un problème de hold-up: anticiper le fait que les banques facture des taux d'intérêts prédateurs à l'avenir, les emprunteurs déploient peu d'efforts pour performer. Cela conduit aux réductions dès les taux de défaut et d'intérêt, et éventuellement l'effondrement du marché du crédit. Si elles s'engagent à échanger des informations sur les types d'emprunteurs, les banques leur propre capacité future à extraire des rentes informationnelles. Cela implique qu'une plus grande partie du surplus total généré par les projets financés sera laissé aux entrepreneurs. En conséquence, ces emprunteurs investiront des efforts dans leur projet pour assurer leur succès. Cela réduit la probabilité de défaut de paiement de leurs prêts

### **CONCLUSION**

Dans ce chapitre il était question pour nous de parler des fondements théoriques de partage de l'information par le biais de PCB et des créances douteuses. Pour ce faire, nous avons commencé par définir les concepts clés, ensuite énumérer les différentes théories liées au le partage de l'information et aux créances douteuses ; et enfin nous avons présente la relation qui existe entre les PCB les créances douteuses.

Pour la suite de notre étude, nous procédons à l'estimation empirique de l'effet des PCB sur les créances douteuses engrangées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique. Ceci constituera notre chapitre II.

## CHAPITRE 2 : BUREAUX DE CREDIT PRIVES ET CREANCES DOUTEUSES : UNE DEMARCHE EMPIRIQUE

L'objectif de ce chapitre est d'enrichir empiriquement notre analyse sur le rapport entre les Bureaux de crédit privés et les créances douteuses. Ainsi, nous allons tester l'hypothèse selon laquelle les PCB réduisent le niveau de créances douteuses engrangées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique. Pour ce faire, ce chapitre sera organisé comme suit : présentation de la démarche méthodologique en (Section 1) et présentation des principaux résultats en (Section 2).

### SECTION 1 : PRESENTATION DE LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE

#### I-1 Modèle économétrique

Nous nous inspirons des travaux de Ndikumana (2000), qui a montré le lien entre les variables financières et l'investissement domestique, nous avons opté pour une modélisation en panel dynamique. L'un des avantages des données de panel est la prise en compte des caractéristiques inobservables propres aux individus et/ou aux périodes étudiées au cours du temps. Ainsi, la spécification de nos équations est donc la suivante :

$$PNP_{i,t} = \beta_0 + \beta_1 \Delta PIB_{j,t-1} + \beta_2 PCB_{j,t} + \beta_3 INF_{j,t} + \beta_4 TA_{i,t} + \beta_5 ROE_{i,t} + \beta_6 LLP + \varepsilon_{i,t} \quad (1)$$

**Avec :**  $PNP_{i,t}$  : représente le ratio des créances douteuses au total des prêts pour la banque  $i$  à l'année  $t$  ;  $\Delta PIB_{j,t-1}$  : représente la croissance annuelle du PIB réel du pays  $j$  au temps  $t-1$  ;  $PCB_{j,t}$  : Private Credit Bureau du pays  $j$  au temps  $t$  ;  $INF_{j,t}$  : le taux d'inflation annuel du pays  $j$  au temps  $t$  ;  $TA_{i,t}$  : la taille de la banque  $i$  pour l'année  $t$  ;  $ROE_{i,t}$  : le taux de rentabilité des fonds propres de la banque  $i$  à l'instant  $t$  ;  $LLP$  : Les provisions pour pertes sur prêts divisé par total des prêts.

De manière spécifique : (2)

$$\begin{aligned} \ln PNP_{i,t} = & \alpha_1 \ln(\text{ecreditPIB})_{i,t} + \alpha_2 \ln(\text{zscore})_{i,t} + \alpha_3 \ln(\text{rcréditdépot})_{i,t} + \beta_1 \text{libertécivile}_{i,t} + \\ & \beta_2 \text{regulation}_{i,t} + \beta_3 \text{corruption}_{i,t} + \beta_4 \ln(PCB)_{i,t} + \beta_5 \ln(\text{Rentabilité})_{i,t} + \\ & \beta_6 \ln(LLP)_{i,t} + \beta_7 \text{inflation}_{i,t} + \beta_8 \ln(\text{devfin})_{i,t} + \beta_9 \ln(\text{detteExt})_{i,t} + \\ & \beta_{10} \text{txdexchange}_{i,t} + \beta_{12} \ln(ROE)_{i,t} + \beta_{13} \text{democratie}_{i,t} + \mu_i + \varepsilon_{i,t} \end{aligned}$$

## I-2 Description des variables d'étude

Le tableau ci-dessous donne la description des variables de cette étude. Il s'agit principalement des indicateurs des PCB, des autres déterminants des créances douteuses et les variables de gouvernance selon l'approche de Kaufmann, Kraay et Mastruzzi.

**Tableau 1** : Description des variables d'étude concernant l'analyse sur les bureaux privés de crédit

Variables	Définition	Source
PNP	Représente le ratio des créances douteuses au total des prêts pour la banque $i$ à l'année $t$ .	GFD 2020
Le z-score	Mesure la solvabilité du secteur bancaire.	GFD 2020
PCB	Private Credit Bureaus du pays $j$ au temps $t$	GFD 2020
Le taux de change	Indique l'indicateur de transition probable de l'état tranquille à l'état vulnérable à un choc.	WDI 2020
Produit Intérieur Brut	La mesure est faite par le PIB constant (la somme de la valeur ajoutée brute par tous les producteurs résidents de l'économie, plus les taxes sur les produits et les subventions non incluses dans la valeur du produit) et par le PIB courant (qui est le PIB au prix d'acquisition).	WDI 2020
INF	le taux d'inflation annuel du pays $j$ au temps $t$ .	WDI 2020
TA	la taille de la banque $i$ pour l'année $t$ ,	WDI 2020
ROE	le taux de rentabilité des fonds propres de la banque $i$ à l'instant $t$ .	WDI 2020
LLP	Les provisions pour pertes sur prêts divisé par total des prêts.	WDI 2020
Qualité de la régulation	Mesure la capacité des pouvoirs publics à élaborer et à appliquer de bonnes politiques et réglementations favorables au développement du secteur privé. Cet indicateur prend des valeurs comprises entre -2,5 et +2,5.	WGI 2020
Maitrise de la corruption	Mesure le degré d'utilisation de l'autorité publique à des fins d'enrichissement personnel. Cet indicateur prend des valeurs comprises entre -2,5 et +2,5.	WGI 2020
Stabilité politique	Mesure la perception de la probabilité d'une destabilisation ou d'un renversement du gouvernement par des voies non constitutionnelles. Les valeurs sont comprises entre -2,5 et +2,5.	WGI 2020

Sources : A partir de WDI 2020, WGI 2020, FMI, GFD 2020.

### I-3 Échantillonnage

Les données utilisées dans cette étude sont des données secondaires portant sur un échantillon de 43 pays d'Afrique. Il s'agit précisément de la World Development Indicator (WDI 2020) et la World wide Governance Indicator (WGI 2020) pour les indicateurs des variables macroéconomiques et ceux de gouvernance. Et pour les créances douteuses, les données proviennent de la base du Fond Monétaire International FMI (ICSD 201ç). En ce qui concerne nos variables d'intérêt, les données nous ont été fournies par la Global Financial Development (GFD 2020). Notre champ d'étude comporte tous les pays à revenus intermédiaires d'Afrique sur la période de 2000-2018. Toutefois, compte tenu de l'absence de données sur certains pays, ces derniers ont été retirés de l'échantillon. Il s'agit de la Somalie, du Soudan, de l'Erythrée, du Soudan du sud, des Seychelles, et du Libéria.

### I-4 Justification du modèle

Modéliser une équation sous forme de panel dynamique engendre des problèmes d'endogénéité. De manière générale, ce problème peut résulter de l'omission de variables explicatives pertinentes dans la spécification du modèle ; de la simultanéité qui apparaît lorsque la variable dépendante et certaines variables explicatives sont déterminées en « même temps », ou encore des erreurs de mesures sur les variables indépendantes et/ou de la variable dépendante. En ce qui concerne notre étude, la méthodologie se rapportant au calcul des indicateurs de la vulnérabilité du système bancaire peut être sujette à des limites et de ce fait conduire à des erreurs de mesure. Ainsi donc, l'hypothèse d'exogénéité des indicateurs de la vulnérabilité du système bancaire peut ne plus être vérifiée.

En outre, la spécification d'un modèle sous un panel dynamique nécessite que soit introduite parmi les variables explicatives, la variable dépendante retardée d'au moins une période. La présence de celle-ci dans le membre de droite de nos équations entraîne automatiquement le biais d'endogénéité. Dès lors, l'utilisation des méthodes traditionnelles notamment celle des MCO n'est plus adéquate puisqu'elle donne des estimateurs biaisés et non convergents à cause de la corrélation entre la variable endogène retardée et le terme d'erreur, lorsque les résidus sont autorégressifs. Il nous faut donc recourir à des méthodes d'estimation plus performantes en l'occurrence la méthode des moments généralisés (GMM) développée par Holtz-Eakin et *al.* (1988) et Arellano et Bond (1991). A cet effet, Arellano et Bond (1991) proposent de passer les équations de référence en différences premières permettant ainsi d'éliminer l'effet spécifique aux pays.

Ces différentes conditions soulignent l'absence de corrélation entre les variables explicatives retardées ainsi que les variables endogènes retardées avec les variations du terme d'erreur. Par conséquent, elles permettent l'utilisation des variables retardées en niveau comme instruments pour estimer les équations. Toutefois, cette méthode bien que procurant des résultats plus précis que les techniques usuelles, présente quelques limites, car l'utilisation des variables retardées en niveau comme instruments n'est pas toujours adéquate. En effet, Blundell et Bond (1998) ont montré que, sur de petits échantillons, les coefficients pouvaient être sérieusement biaisés si les variables explicatives en niveau présentent une forte corrélation. Aussi, l'approche privilégiée dans cette analyse, est l'estimateur GMM en systèmes d'Arellano-Bover (1995) /Blundell-Bond (1998). Elle consiste à combiner pour chaque période l'équation en différence première avec celle en niveau. Dans l'équation en différence première, les variables sont alors instrumentées par leurs valeurs en niveau retardées d'au moins une période. En revanche, dans l'équation en niveau, les variables sont instrumentées par leurs différences premières (Guillaumont et Kangni, 2006).

### I-5 Tests utilisés

Afin de tester la robustesse de notre modèle, nous allons effectuer deux tests. Le premier test est le **test de sur identification de Sargan/Hansen**. Ce test permet de tester la validité des variables retardées comme instrument. Il sera concluant si l'on ne parvient pas à rejeter l'hypothèse nulle au seuil de 10%. Nous privilégierons le test de Hansen au test de Sargan, car il est robuste et corrige l'hétéroscédasticité sur les résidus. Le second est le **test d'autocorrélation de second ordre d'Arellano et Bond**. Il sera concluant si l'hypothèse nulle (absence d'autocorrélation des termes d'erreurs en différence première d'ordre 2), ne peut être rejetée au seuil de 10%.

## SECTION 2 : RESULTATS ET INTERPRETATION

La présente sous-section aura deux principaux points. Le premier point consistera à présenter les principaux résultats obtenus de nos différentes estimations. Quant au second point, nous adopterons une signification économique à ces résultats.

### II-1 Résultat des estimations

Dans l'optique de déterminer les indicateurs de PCB qui réduisent les créances douteuses, nous avons fait recours à l'estimateur GMM en système d'Arellano et Bover (1995) /Blundell et Bond (1998). Ainsi, nous avons effectué quatre régressions pour parvenir à nos fins. Dans

la première équation (modèle 1), nous avons estimé l'influence des indicateurs de PCB qui réduisent les créances douteuses ; à cela nous avons ajouté d'autres variables macroéconomiques, y compris le taux d'inflation, mais sans toutefois mettre les variables muettes temporelles. Tandis que dans le modèle 2 nous avons commencé dans la même optique que le premier, mais nous avons exclu l'inflation et avons ajouté les variables muettes temporelles. Dans la seconde équation, qui montre l'influence des PCB sur la perte sur créances douteuse, nous avons utilisé deux variables d'intérêt, avons croisé certaines variables de gouvernance et avons rendu plus significatives les variables d'intérêt (modèle 1). Dans le modèle 2 nous n'avons croisé aucune, mais avons obtenu une variable d'intérêt moins significative que dans le premier modèle. Les tableaux font une présentation synthétique de nos principaux résultats.

Le test de Fischer nous permet de conclure que nos quatre estimations sont globalement et fortement significatifs : la p-value est associée à cette statistique ( $\text{prob} > F = 0.0000$ ) est inférieur au seuil de 1% pour les quatre estimations. En outre, le test de Hansen dont le p-value est supérieur au seuil de 10% pour tous les modèles ne permettant pas de rejeter l'hypothèse nulle et donc la validité de nos instruments. Enfin, le test AR (2) est également satisfaisant car la p-value supérieure au seuil de 10% ne permet non plus de rejeter l'hypothèse nulle d'absence d'auto corrélation de second ordre des quatre estimations. L'analyse présente donc des résultats robustes d'autant plus que les écarts types ont également été corrigés de l'hétéroscédasticité.

Ces différents résultats sont conformes aux théories traditionnelles sur les PCB sur les créances douteuses du système bancaire. Pour ce qui est de cette dernière, nous obtenons une relation négative et significative entre le ratio crédit/dépôt et les deux catégories d'investissement. Plus précisément, il est significatif au seuil de 5% en ce qui concerne les investissements privés (modèle A) et 10% dans le modèle B. Fohlin (2002) trouve un résultat similaire dans le cadre d'une étude menée en Allemagne sur la période de 1903-1913.

## PARTAGE DE DE L'INFORMATION ET CREANCES DOUTEUSES

**Tableau 2 : Résultats des estimations concernant l'effet des bureaux privés de crédit sur le niveau des créances douteuses**

Variable	PNP		PCB	
	Modèle 1	Modèle 2	modèle A	modèle B
PIB (Log)	0,313* (0,173)	0,164 (0,193)		
Qualité de la régulation	-0,310 (0,124)	-0,147 (0,215)		
PCB (Log) (variable retardée)	0,0623 (0,184)	-		
PNP (Log)	0,425*** (0,141)	0,695*** (0,156)	0,143 (0,127)	0,177 (0,139)
Z-score	0,0383* (0,0154)	0,0238** (0,0175)	0,0707 (0,189)	0,00602 (0,173)
Taux de change (Log)	-0,0288 (0,0916)	-0,00253 (0,0771)	0,0739 (0,123)	0,120 (0,0859)
Taille de la banque (Log)	0,205*** (0,0647)	0,157*** (0,0435)	0,170* (0,0923)	0,147* (0,0860)
Taux d'inflation (Log)	0,203 (0,313)	-0,0765 (0,459)	1,052* (0,579)	1,011* (0,562)
Taux de rentabilité	-0,00224 (0,00352)	-0,00524 (0,00556)	-0,009** (0,0046)	-0,008** (0,004)
Contrôle de corruption	0,0822 (0,235)	0,0316 (0,234)	-0,382 (0,452)	-
Stabilité politique	0,261** (0,109)	0,321** (0,121)	0,477 (0,345)	-
LLP (Log)	0,0191 (0,0330)	0,0663* (0,0384)	0,0114 (0,0745)	0,0223 (0,0627)
Observations	201	201	201	201
Nombre de Pays	29	29	29	29
Fisher (p-value)	0,000	0,000	0,000	0,000
Hansen test (p-value)	(15,73) 0,942	(12,20) 0,909	(15,75) 0,618	(15,39) 0,496
AR (1) (p-value)	(-1,93) 0,053	(-1,90) 0,058	(-2,19) 0,029	(-1,92) 0,055
AR (2) (p-value)	(0,49) 0,623	(0,39) 0,693	(-0,94) 0,348	(-1,07) 0,285

Sources : A partir de WDI 2017, WGI 2017, FMI, GFD 2016. Note : Les valeurs entre parenthèses correspondent à l'écart type corrigé de l'hétéroscédasticité, \*\*\* significatif à 1% ; \*\* significatif à 5% ; \*significatif à 10%.

### II-2 Interprétation des résultats

Sur le plan économique, la plupart de nos résultats sont sensiblement conformes aux théories traditionnelles sur les PCB qui diminuent les créances douteuses ; en effet ; la corrélation entre ces deux variables est significative au seuil de 5% en ce qui concerne le ratio des créances douteuses (modèle 1 qui représente la relation à court terme). Pour ce qui est de cette dernière observation, nous avons pu obtenir une relation positive et significative entre la taille de la banque et les deux mesures de créances douteuse. Plus précisément, il est significatif au seuil de 1% en ce qui concerne le ratio des créances douteuses (modèle 1 et 2) et 10% dans le modèle A et B, ceci sous-entend que plus la taille de la banque est grande plus exposée, elle sera face aux créances douteuses. Ceci peut se justifier par le fait qu'une entreprise bancaire qui a plusieurs clients va minimiser ses pertes en créances douteuses du fait qu'il peut récupérer facile chez d'autres clients ce qui va couvrir ses risques de perte. De plus, les PCB permettent une traçabilité des différentes transactions bancaires et donc une réduction des risques de créances douteuses. Dans le cas des pays à revenus intermédiaires d'Afrique, les systèmes bancaires sont peu développés et sont vulnérables à un moindre choc d'où le lien direct avec la PCB étant donné la dépendance des entreprises au financement bancaire et les limites de nos systèmes informatiques (Schreiner, 2001).

Le z-score quant à lui a une interprétation différente du précédent. Quand son taux augmente, cela veut dire que le système bancaire est solvable. C'est pourquoi les signes escomptés sont positifs, mais l'interprétation reste la même. Autrement dit, plus le taux du z-score est élevé plus le système bancaire est stable et lorsqu'il baisse celui-ci devient instable et augmente les créances douteuses. En ce qui concerne le PCB, le z-score est significatif et a le signe escompté. Il est significatif à 10% dans le modèle 1 et à 5% dans le modèle 2. Ces résultats nous montrent que lorsqu'un système bancaire est insolvable cela affecte négativement le ratio des créances douteuses et donc ces créances augmentent. Les travaux La Porta et al, (1997) ont permis de trouver un résultat exact au nôtre.

Les autres variables associées au PCB nous ont également donné des résultats significatifs. Le taux de change par exemple, a une influence positive sur le ratio des créances douteuses. Il est mesuré ici par la transition probable de l'état tranquille à l'état vulnérable à un choc. Il est positif et significatif au seuil de 5%. Les travaux de Hansen et al, (2004), viennent renchérir ce résultat avec son étude menée sur les effets de l'information sur la réduction des créances douteuses. La stabilité politique quant à elle a également un effet

positif et significatif. Situation obtenue dans le cas du ratio des créances douteuses avec un seuil de significativité de 5%.

Pour ce qui est des variables de gouvernance, nous avons pu obtenir que la stabilité politique réduit les créances douteuses. Cela explique qu'un pays ayant une stabilité politique connaît un meilleur contrôle de créances douteuses. Pour ce qui est de la corruption, force est de constater qu'elle n'a pas d'effet sur le ratio de créances encore moins sur les PCB.

### CONCLUSION

L'objectif de ce chapitre était d'identifier empiriquement les indicateurs du PCB qui diminuent les créances douteuses dans les pays à revenus intermédiaires d'Afrique. Il en ressort que le PCB réagit positivement à la taille de la banque, au z-score et à l'écart du crédit au PIB, mais ceux rattachés à la stabilité le sont encore plus. Toutefois, il n'en demeure pas moins que les variables traditionnelles macroéconomiques ont toujours leur effet escompté notamment le taux de change et le niveau d'inflation. Les variables de gouvernance quant à elles sont significatives pour certaines, et d'autres pas. Les signes escomptés sont justifiés dans la littérature. Ce résultat corrobore avec les estimations faites dans le chapitre 2 précédent.

### CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

L'objectif de cette partie était de poser d'une part les jalons des fondements théoriques, respectivement du partage de l'information et des créances douteuses, et de présenter la relation qui existe entre ces deux notions ; et puis, d'autre part d'examiner les effets du partage de l'information par le biais des Bureaux privés de crédit (PCB), sur le niveau des créances douteuses engrangées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique. Pour atteindre cet objectif, cette partie a été subdivisée en deux chapitres.

Le premier s'est chargé de faire une revue de littérature sur les différents arguments théoriques qui font le lien entre le partage de l'information et les créances douteuses. A l'issue de ce chapitre, il ressort que l'on peut distinguer trois (3) approches de la relation entre partage de l'information et créances douteuses : selon la première, un partage élevé de l'information réduit le risque de crédit et par le niveau de créances douteuses. La seconde approche pour sa part atteste que l'existence du rationnement du crédit est une résultante de l'asymétrie d'information. La troisième concerne le rôle des PCB sur la réduction du niveau des créances douteuses par la collecte, le partage et l'usage des information à la fois « positive » et « négative » sur les emprunteurs.

Le deuxième chapitre pour sa part s'est organisé autour de l'analyse empirique de l'effet des PCB, sur le niveau des créances douteuses engrangées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique. Au terme de ce chapitre, il a été établi que la corrélation entre le partage de l'information et créances douteuses était fonction de l'indicateur de créances douteuses utilisé. En effet, il s'est avéré d'une part que la présence des PCB était négativement corrélée aux créances douteuses et positivement au niveau de croissance économique des pays à revenus intermédiaires d'Afrique.

**DEUXIEME PARTIE : PUBLIC CREDIT  
REGISTRY ET CREANCES DOUTEUSES**

### INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE :

Dans le contexte financier potentiellement versatile et l'existence de lacunes dans l'accès à l'information, constitue une problématique majeure permettant de juguler ou alors amplifier d'éventuels crises à venir l'importance des informations de crédit complètes, exactes et en temps opportun sur le système financier devient donc évidente. Que ce soit en temps normal où pendant les crises, les autorités ont besoin d'un appareil qui permet de surveiller et contrôler l'univers des crédits de manière détaillée et facilement accessible. Et plus important encore, ils doivent développer des outils qui exploitent au maximum les contenus d'informations. Parmi ces outils ont compte comme élément majeurs les Public credit registry.

Ainsi, cette partie consistera à parler du lien existant entre le partage de l'information par le biais des Registre de crédit public (PCR) et les créances douteuses, caractériser les liens existants entre à ces deux notions, puis présenter les déterminants de créances douteuses, ainsi que, les théories y afférentes telles que : les théories du rationnement du crédit, celles de l'asymétrie d'information ex-ante et post-ante. En outre nous y présenterons notre méthodologie d'étude et les résultats de l'analyse sur l'effet des PCR sur les créances douteuses engrangées par les institutions financières à revenus intermédiaires d'Afrique.

Pour ce faire, nous présenterons dans un premier temps les fondements théoriques du partage de d'information au travers des PCR et les déterminants des créances douteuses (chapitre 1) et dans un second temps, l'analyse empirique de l'effet des PCR sur l'évolution du niveau des créances douteuses engrangées par les pays à revenus intermédiaires d'Afrique (chapitre 2).

## **CHAPITRE 1 : REGISTRES DE CREDIT PUBLICS ET CREANCES DOUTEUSES : FONDEMENTS THEORIQUES**

Dans ce chapitre il sera question de faire une analyse théorique additive des concepts de partage (partage) d'information et de créances douteuses (section 1), et d'autre part examiner les effets potentiels du partage de l'information par le biais des PCR sur l'évolution du niveau des créances douteuses (section 2).

### **SECTION 1 : PARTAGE DE L'INFORMATION ET CREANCES DOUTEUSES : RAPPEL THEORIQUE**

Par définition, l'asymétrie informationnelle retranscrit la situation d'un échange où certains des participants disposent d'informations pertinentes que d'autres n'ont pas. Ce manque d'information, peut susciter chez la banque l'instinct de prudence et se traduire par des taux élevés afin de se prémunir du risque de défaut entraîne des créances douteuses (NPL). Cette stratégie, aussi bien réfléchi soit-elle, peut faire fuir les bons emprunteurs. Il faut donc trouver une procédure permettant d'obtenir les informations rigoureuses sur la qualité intrinsèque du client, sans lui faire subir les inconvénients liés au risque de crédit provenant de la sélection adverse ou d'un aléa moral.

Bon nombre de fois, la rétention d'information peut être relative au comportement du dirigeant en matière de divulgation d'information après obtention du montant du prêt (aléa moral).

Ainsi, outre la sélection adverse (asymétrie d'information **ex-ante**), l'aléa moral (asymétrie d'information **ex-post**), constitue l'une des principales causes de risque de crédit du secteur financier.

#### **I-1 Théorie du risque moral**

L'aléa moral fait référence au risque qu'une partie de la transaction de crédit n'ait été pas conclu le contrat de bonne foi, soit dû au fait que client ait fourni des informations trompeuses sur ses actifs, passifs ou capacité de crédit, ou est incité à prendre des risques inhabituels dans une tentative désespérée de gagner un profit avant que le contrat ne se termine. Les problèmes d'aléa moral dans les banques et autres Les institutions financières,

étaient évidents et ce sont observés à de nombreuses étapes de la récente crise financière (Myerson, 2011).

Comme l'ont noté Freixas et Rochet (1997), les modèles microéconomiques modernes dépendent des progrès de l'économie de l'information qui n'étaient pas disponibles lorsque les théories keynésiennes et monétaristes traditionnelles ont été développées pour la première fois. Alors maintenant, comme les économistes sont confrontés à la nécessité de mieux comprendre les forces qui peuvent instabilité macroéconomique, nous devrions envisager de l'efficacité des institutions financières. Les systèmes financiers eux-mêmes dépendent de l'information sur les emprunteurs et le projet pour lequel les fonds sont utilisés (Chakraborty et Play, 2001).

Le problème d'aléa moral est susceptible de se produire aussi, car une fois le prêt est accordé, les prêteurs ne peuvent pas contrôler le comportement du dirigeant de l'entreprise qui pourrait affecter sa capacité à rembourser le prêt.

L'aléa moral sous-tend un comportement opportuniste du prêteur qui s'observe pendant la réalisation du contrat de prêt, ce dernier cherche à accroître le risque de son investissement intérêt en vue d'accroître les revenus de son investissement, ce qui est préjudiciable car cela implique une plus grande prise risque du prêteurs pouvant entraîne au défaut pur et simples En effet, dans le contrat de dette, les valeurs élevées du revenu de l'investissement ne profitent qu'à l'entreprise puisque la valeur de remboursement est limitée, alors qu'en cas de revenu faible, la perte du débiteur est limitée. Ce risque est dit de « substitution d'actifs » (J.E. Stiglitz et A. Weiss, 1981).

De Bodt et al.(2001)<sup>14</sup>, vont dans la même optique et dans leur étude ils démontre que les P.M.E, qui très souvent sont confrontées au rationnement du crédit, dû au faible niveau de garantie qu'elle peuvent fournir et à un niveau d'accès à l'information jugée faible , ces dernière présentent un risque de changement de projet après avoir reçu une partie des fonds : ce phénomènes connu sous le noms de « risque de substitution » est toujours rependu dans les pays de l'Afrique sub-saharienne (Ngongang, 2015).

En outre selon les modèles envisagés de D.W. Diamond (1984) et E. Fama (1985), la banque peut avoir un avantage informationnel, par rapport aux autres créanciers, à travers un coûteux. Sinon, l'information reste bruitée et en cas de défaut de paiement, la banque risque de soutenir des entreprises non viables et, au contraire, de conduire vers dépôt du bilan des

---

<sup>14</sup> De Bodt & M. Filaretto, F Lopez "Décision de crédit-bail, dette bancaire et risque moral", *Journal of économiques*, 2001, pp.5-18

entreprises saines. Donc, la banque a intérêt à réaliser un monitoring si son coût est inférieur à la perte induite par un mauvais choix entre soutien et abandon (M. Berlin et J. Loeys, 1988).

### **I-2 Traitement de l'information et octroi de crédit : La théorie des Soft and Hard information**

L'industrie bancaire est fortement tributaire de l'information. C'est ainsi, que la banque est confrontée à un problème d'asymétrie d'informations dû à l'opacité informationnelle des emprunteurs. Pour résoudre ce problème d'asymétrie d'informations, la banque peut acquérir deux types d'information : l'information Hard, en externe, par le biais de l'information publique (Rating, Scoring...) et l'information Soft, en interne, par le biais de la relation de clientèle. Cela suppose deux méthodes d'attribution des prêts : la banque à l'acte versus, la banque de relation.

La littérature existante traite de ce problème en distinguant l'information Soft et l'information Hard (M.A. Petersen, 2004). En effet, pour prendre une décision de crédit, la banque a besoin d'effectuer un diagnostic qui nécessite le traitement de l'information. Plusieurs auteurs tel que J.D. Guigou (1999) concluent que la banque s'engage dans le traitement et la production d'informations coûteuses, seulement si cela est rentable. Le savoir bancaire serait donc imparfait puisqu'en présence des coûts de surveillance élevés, la dette bancaire apparaît comme une solution aux problèmes de sélection adverse et d'aléa moral. L'acquisition de l'information par la banque s'effectue par deux moyens correspondant à deux technologies de traitement de l'information et d'octroi de crédit. Externe (information Hard) : ces procédures visent à quantifier le risque des clients par des méthodes statistiques (données de bilan, rating, score...). Les technologies d'octroi de crédit sont dans ce cadre des modèles de score. Elles produisent de l'information de type Hard.

Interne (information Soft) : la relation bancaire qu'entretient le banquier avec son client implique des interactions banque-emprunteur. La banque collecte ainsi de l'information privée et non financière concernant la situation professionnelle de l'emprunteur, sa réputation, sa capacité et sa qualité de gestion et son positionnement sur le marché. Il s'agit de l'information de type Soft.

L'information Hard présente donc plusieurs avantages : un faible coût compte tenu de l'information réduite, de technologies de production automatisables ; une durabilité plus importante due à la facilité de collecte, de stockage et de transmission ; une comparaison plus aisée permettant de séparer le processus de collecte, de production et de traitement de

l'information ; une vérifiabilité et donc une non manipulabilité compte tenu de la nature et du mode de collecte de l'information.

Plusieurs travaux ont confirmé la réalité des avantages de l'information Hard, comme ceux de D.C. Feldman (1997) portant sur le Scoring qui est une méthode de traitement de l'information Hard. Ces travaux ont montré que le Scoring permet de réduire le coût d'octroi de crédit et d'accroître la vitesse de prise de décision en augmentant le volume des prêts accordés, ainsi que la tarification ajustée au risque, réduisant ainsi le rationnement de crédit.

Toutefois, l'information Soft possède une certaine particularité. En effet, la relation bancaire, par le biais d'interactions multiples dans le temps, donne accès à de l'information plus confidentielle et supérieure à celle disponible publiquement. Selon, A. Boot (2000) ; A.N. Berger et G.F. Udell (2002) : l'information Soft présente l'avantage de pouvoir renforcer la puissance de prévision de l'information Hard mais a l'inconvénient d'être difficilement vérifiable. Le type d'information et l'organisation du processus de décision de crédit influencent la prise de risque. L'information Soft, produite dans le cadre d'une relation bancaire, peut être source d'aléa moral compte tenu de ses caractéristiques de non vérifiabilité et de manipulabilité. Une structure organisationnelle de la banque, de type décentralisé et non hiérarchique, constitue une réponse à ce problème mais implique des coûts de contrôle de l'agent plus importants.

Les spécificités des banques, à savoir leur levier important, la forte opacité de leurs actifs et leur régulation, peuvent affecter des mécanismes de gouvernance ; certains de ces mécanismes, en particulier la politique de rémunération du manager et sa participation au capital de la banque peuvent, dans certains cas, inciter celui-ci à l'excès de risque s'il a un statut d'actionnaire minoritaire. La qualité des institutions et du système légal contribue à une meilleure gouvernance d'entreprise de la banque. Ses mécanismes, comme la structure de propriété, s'adaptent à l'environnement institutionnel et légal en vigueur. Cet environnement influence également l'efficacité de la régulation bancaire. La discipline de marché, qui repose en grande partie sur la transparence informationnelle, constitue un élément important d'une régulation et d'une surveillance prudentielle efficace. Mais cette transparence peut réduire l'impact positif de la concurrence sur la prise de risque.

### I-3 Les déterminants spécifiques des créances douteuses : Revue de la littérature

La littérature existante recherche faisant objet des facteurs explicatifs de la qualité des crédits accordés par la banque, plus précisément les créances douteuse mettent en avant en plus des facteurs, macro-économiques les facteurs dit « spécifiques ».

En effet, outre les variables macroéconomiques, il existe plusieurs travaux empiriques qui suggèrent que les facteurs spécifiques à la banque (tels que la taille de l'institution, les marges de profit, l'efficacité, la rentabilité, les conditions de crédit (la maturité et l'intérêt), le profil de risque, et le pouvoir de marché, sont des déterminants importants des NPL, car ils peuvent provoquer des prêts risqués.

Les indicateurs macroéconomiques sont inclus principalement comme variables de contrôle et sont donc traités comme exogènes (Jimenez & Saurina, 2006 ; Quagliariello, 2007). L'effet de la taille de la banque sur le taux de créances classées est mixte. Une relation négative entre le taux de créances classées et la taille de la banque peut signifier que les banques larges ont la capacité d'employer les meilleures stratégies de gestion des risques, et donc auront un faible niveau de prêts improductifs par rapport à des petites banques.

La taille d'une banque indique une probabilité plus élevée d'avoir un portefeuille de prêts diversifié, réduisant ainsi les risques et une plus grande probabilité d'obtenir des rendements cibles. Cependant, les grandes banques peuvent prendre plus de risques, ce qui accroît l'ampleur des prêts non performants, entraînant ainsi une relation positive entre la taille et les créances douteuses (Khemraj & Pacha, 2009).

Lis, Pages, & Saurina (2000), Salas & Saurina (2002) constatent une corrélation négative entre la taille de la banque et les créances douteuses. Hu, Li, & Chiu (2004) qui ont étudié le secteur bancaire de Taiwan. L'étude a couvert la période de 1996 à 1999. Ils ont également constaté la présence d'une relation négative entre la taille de la banque et le taux de prêts improductifs. Ce même résultat est obtenu par Salas & Saurina (2002) pour les banques espagnoles sur une période s'étalant de 1985 à 1997. Certains auteurs ont utilisé la profitabilité de la banque pour expliquer le comportement à risque des gestionnaires. La mauvaise gestion peut alors impliquer la faiblesse du suivi à la fois pour les coûts de fonctionnement et la qualité des crédits accordés, et ceci est censé induire des niveaux élevés de pertes en capital. L'inefficacité managériale peut aussi affecter positivement les créances classées. En analysant le contexte du secteur bancaire tchèque pour la période 1994- 2005, Podpiera & Weill (2008) ont conclu qu'il existe des preuves solides en faveur de l'inefficacité qui est positivement associée à des augmentations futures de prêts non performants. Les auteurs plaident que les

autorités réglementaires doivent se concentrer sur la performance managériale afin d'améliorer la stabilité du système financier. Le même résultat a été constaté par Louzis, Vouldis, & Metaxas (2011) pour le cas des banques grecques. De même Godlewski (2004) a montré que les répercussions de la profitabilité des banques sont négatives sur le niveau de ratio de prêts improductifs.

Kolapo, Ayendi, & Oke(2012) ont étudié la relation entre la performance de la banque et de la gestion du risque de crédit. Leur résultat montre que la rentabilité mesurée par le rendement des actifs (ROE) affecte négativement les prêts non-performants des institutions financières. Boudriga, Boulila, & Jellouli, (2009) examinent les déterminants des prêts non performants et l'impact de l'environnement de supervision et ce pour un échantillon de 59 pays sur la période 2002-2006. Les auteurs ont trouvé une association entre les créances improductives et les variables bancaires spécifiques telle que la rentabilité des actifs. Les pertes sur prêts présentent un facteur central affectant la bonne marche des établissements de crédit (Pesola, 2007). En effet, les banques qui anticipent des niveaux élevés de pertes en capital pourraient créer des provisions plus élevées pour diminuer la volatilité des résultats et pour renforcer leur solvabilité à moyen terme. Les gestionnaires peuvent aussi utiliser les provisions pour pertes afin de signaler la solidité financière de leurs banques parce que la volonté d'une banque de créer des provisions pour pertes sur prêts est considérée comme une forte croyance en sa performance future (Ahmad, Takeda, & Thomas, 1999). Ahmed, Takeda & Shawn (1998) dans leur étude ont révélé que les provisions pour pertes sur prêts ont une influence positive importante sur les prêts non performants. Par conséquent, une augmentation des provisions pour pertes sur prêts indique une augmentation du risque de crédit et la détérioration de la qualité des prêts affectant par conséquent la performance de la banque négativement. Fisher, Gueyie & Ortiz (2001) trouvent des résultats similaires avec LLP positivement corrélée au risque pour les banques dans les pays NAFTA. Cette relation est vérifiée pour les différents systèmes bancaires. Ce même résultat est obtenu par Ahmad (2003) concernant les banques Malaisiennes présentent des résultats similaires lorsque leur LLP est positivement et significativement liée au risque de crédit. Parmi les variables spécifiques à la banque considérées comme affectant les crédits non performants, l'on peut citer aussi la croissance de crédit mesurée par la variation en pourcentage du portefeuille de crédits de chaque banque. La littérature montre que la croissance rapide du crédit est souvent associée à des créances douteuses (Salas & Saurina, 2002 ; Jimenez & Saurina, 2006 ; Khemraj & Pacha, 2009 et Dash & Kabra, 2010). L'augmentation des crédits est expliquée

par le comportement moutonnier et par les problèmes d'agence qui pourraient inciter les dirigeants des banques à prêter excessivement pendant les périodes de crise.

### **SECTION 2 : REGISTRES DE CREDITS PUBLICS ET CREANCES DOUTEUSES : ANALYSE RELATIONNELLE**

Les systèmes d'information sur le crédit (SIR) sont des institutions importantes sur les marchés du crédit, ils donnent une image complète de la solvabilité d'une personne ou d'une entreprise, outre étant important pour la gestion du risque de crédit, la disponibilité de produits de haute qualité et en temps opportun les informations sur le comportement des emprunteurs ; ils sont également importants pour d'autres raisons, telles que développer une « culture du crédit ». Une culture du crédit facilite l'accès au crédit car il aborde le problème fondamental des marchés du crédit à savoir : une information asymétrique entre emprunteurs et prêteurs, ce qui conduit à une sélection adverse et à un aléa moral.

Ce problème est réduit à mesure que les systèmes d'évaluation du crédit capturent les données actuelles et historiques informations sur les prêts et les paiements. Plus précise, complète et opportune l'information disponible est dans le système de crédit, mieux les prêteurs sont en mesure de l'utiliser pour octroyer des crédits et surveiller leurs portefeuilles. L'un des plus importants les éléments institutionnels qui soutiennent un marché du crédit qui fonctionne bien sont les rapports de crédit des entreprises générés par les PCR. Ils sont en mesure de fournir un accès rapide à des informations précises, fiables et standardisées informations sur les emprunteurs potentiels et sont d'une importance cruciale pour déterminer l'exposition au risque.

#### **II-1 GENERALITES SUR LES REGISTRES PUBLICS DE CREDIT : ROLES ET CARACTERISTIQUES**

Dans de nombreux pays, les banques centrales ou les surintendances bancaires gèrent les registres publics crédit (PCR). Les PCR sont des bases de données contenant des informations détaillées sur les crédits accordés par des intermédiaires financiers créés pour soutenir la réglementation et la supervision des banques. La contribution des institutions financières dans le développement de ce registre est en général obligatoire, puisqu'elle est imposée par la loi. Les informations disponibles dans ce registre sont relatives à l'état actuel de l'emprunteur et ne sont pas à l'historique de crédit. Un PCR rapporte par exemple, le montant total de la dette et n'est pas le détail individuel de chaque prêt. Les informations des

PCR diffèrent en fonction des pays PCR, à travers le monde (Par exemple : le PCR en Argentine contient des informations concernant les défauts, les arriérés, le total des prêts, les taux d'intérêt et les garanties, par contre en Belgique, le PCR nous enseigne sur les défauts et les arriérés seulement (Jappelli et Pagano, 2002)).

A certaines, occasions ils participent également et activement au marché de l'information sur le crédit en fournissant données aux créanciers (à savoir les banques) et aux bureaux de crédit. Le degré d'interaction et implication avec d'autres acteurs de crédit (par ex. institutions financières, autres fournisseurs de crédit et bureaux de crédit) varie d'un pays à l'autre. Cela dépend fortement des dispositions institutionnelle et juridique qui soutient leur fonctionnement et sur l'idiosyncrasie des marchés locaux du crédit. Outre son rôle dans l'amélioration de l'évaluation des risques des créanciers et dans la facilitation de l'accès aux la finance, les informations sur le crédit sont également un outil important pour les autorités de contrôle bancaire et régulateurs comme chiens de garde de la stabilité financière. L'une des nombreuses leçons de cette crise minutieusement enseignée est l'importance primordiale que les superviseurs régulièrement et surveiller de manière approfondie l'exposition au risque des banques (c'est-à-dire au moins une fois par trimestre). Être capable évaluer le risque de crédit des emprunteurs dans le système financier donne des informations permettant de contrôler la qualité des portefeuilles des banques et de façonner la régulation.

Les examens bancaires sur place et la surveillance hors site peut être plus efficace et efficiente lorsque les autorités de contrôle ont un accès direct aux données de crédit, et peut donc éviter de s'appuyer exclusivement sur les données internes des bases de données de la banque et les rapports réglementaires. Le fait que les bases de données des PCR contiennent informations sur les crédits individuels des emprunteurs permet de mettre en œuvre des techniques avancées qui mesurer l'exposition au risque de crédit des banques. Ils permettent (les PRC) également d'optimiser la régulation prudentielle<sup>15</sup> et s'assurer que le provisionnement et les exigences de fonds propres sont correctement calibrés pour couvrir pertes attendues et imprévues respectivement.

---

<sup>15</sup> *La régulation prudentielle* : représente l'ensemble des lois et règlements bancaire qui régissent le contrôle, le partage et la surveillance des activités inhérentes au secteur financier d'un pays dans le but de réduire les éventuelles chocs ou défaillances émanant du secteur financier.

### II-1-1 Rôle des registres publics de crédit dans la réglementation bancaire

Jusqu'à ce que Bâle III<sup>16</sup> se généralise à l'échelle mondiale et que les autorités admettent le recours des banques les aux systèmes de notation internes, les cadres réglementaires pour le risque de crédit peuvent ne pas être complètement aligné sur le risque sous-jacent des portefeuilles des banques. Cependant, les provisions pour pertes sur prêts doivent être proportionnelles aux pertes attendues ou moyennes, tandis que le capital doit couvrir les pertes imprévues. Le capital bancaire agit comme un tampon contre les risques bancaires imprévus réduisant ainsi le risque de faillite bancaire et aide à maîtriser l'aléa moral, à atténuer les incitations à prendre des risques excessifs.

Tant que les PCR contiennent des données historiques suffisamment longues pour la plus grande part possible d'emprunteurs du secteur bancaire, l'analyse effectuée avec les informations qui y figurent, peut aider à remodeler la réglementation prudentielle du risque de crédit. Au moyen de diverses techniques d'exploration de données et d'économétrie, telles que les matrices de transition<sup>17</sup> et le modèle de notation crédit, et/ou en dérivant des distributions de pertes à partir de modèles de portefeuille de crédit ; les autorités peuvent mieux calibrer les ratios de créances douteuses et les exigences de fonds propres pour refléter étroitement les pertes attendues et imprévues liées au risque de crédit.

Alors que les banques peuvent utiliser leurs propres systèmes de notation interne pour gérer le risque de crédit, elles doivent également évaluer leurs emprunteurs avec un système obligatoire prescrit par le régulateur et en se basant uniquement sur quelques critères, tels que le type de crédit, les jours de retard et flux de trésorerie projeté. Ces « notations prudentielles » ont généralement été introduites comme des moyens d'homogénéiser les critères de calcul des provisions réglementaires pour pertes sur prêts et évaluer la qualité de crédit de différents portefeuilles bancaires avec la même métrique, en particulier les juridictions où les systèmes de notation des banques n'étaient pas encore répandus.

Bien que ces Les « systèmes de notation prudentielle » ne visent pas à remplacer ou à concurrencer les systèmes de notation spécifiques aux banques, ils peuvent jouer un rôle subsidiaire. Par exemple, les petites banques peuvent être limitées dans leur capacité à développer leurs propres systèmes de notation en raison de données insuffisantes, expérience

---

<sup>16</sup> *Bâle III* : Norme prudentielle internationale régissant les règles de surveillance et de contrôle du secteur bancaire international entré en vigueur en janvier 2018

<sup>17</sup> *Matrice de transition* : sont des tableaux à doubles entrées utilisés par les « agences de rating », qui fournissent des informations de types probabilistes qu'un émetteur appartenant à une classe de rating initiale passe par une autre classe au cours d'une même période

ou ressources ; dans de tels cas, les notations prudentielles pourraient compléter analyse de risque. Dans la même optique, Majnoni *et al* (2004a) montrent qu'un système de notation construit avec des données PCR profite aux petites banques avec une réduction plus importante de leur portefeuille de prêts risqués. Dans les juridictions où des systèmes de notation obligatoires (PCR) sont en place, des matrices de transition couplées à des hypothèses concernant les taux de recouvrement peuvent indiquer dans quelle mesure les ratios de créances douteuses sont alignés sur le risque moyen. Les calculs des modèles de portefeuille de crédit avec les données PCR peuvent également aider à optimiser la conception et l'étalonnage du crédit, car ils génèrent généralement des distributions de pertes qui décrivent le profil de risque des banques. Les résultats des modèles de portefeuille de crédit peuvent être utilisés pour vérifier que les provisions pour pertes de crédit, obtenu en appliquant les ratios prudentiels, correspond globalement à l'estimation attendue et que le capital réglementaire couvre la plupart des pertes imprévues. Les tentatives académiques pour effectuer de telles comparaisons peuvent être trouvées dans Balzarotti *et al* (2002) – avec les données PCR de la Banque centrale d'Argentine, et Cronemberger Parente *et al* (2004) avec les données PCR de la Banque centrale du Brésil.

### II-1-2 Rôle des Registres publics de crédit dans la supervision bancaire

Les autorités de contrôle bancaire du monde entier adoptent normalement des approches fondées sur les risques de surveillance. La supervision bancaire se concentre sur l'évaluation des vulnérabilités particulières des banques et risque d'échec, tout en tenant compte de leur importance lors de la budgétisation du temps et des ressources consacrés à leur suivi ; les informations contenues dans les PCR peuvent être utilisées pour renforcer ces pratiques.

Lorsque les autorités de contrôle bancaire disposent de données détaillées sur les prêts bancaires, elles peuvent faire le profil des portefeuilles de prêts bancaires à risque et performer plus efficacement. Deux dimensions permettent d'appriivoiser la supervision bancaire dans un cadre stricte de contrôle : la surveillance hors site et les inspections sur place<sup>18</sup> (moins fréquentes). Selon les données d'une enquête recueillies par la Banque mondiale entre 1999 et 2001, sur 34 banques centrales ou surintendances bancaires ayant fait

---

<sup>18</sup> Les inspections sur place et la surveillance hors site sont des composantes étroitement liées à la surveillance bancaire.

l'objet d'un PCR (sur près de 60 enquêtés), 33 ont indiqué que les informations des données du PCR sont utilisées pour la supervision bancaire, principalement pour déterminer l'endettement total des emprunteurs dans l'ensemble du système. Les données PCR ont également aidé les autorités de contrôle à réviser et, si nécessaire, à rectifier, la classification par les institutions financières de à leurs emprunteurs. Les données PCR aident également à évaluer la suffisance des provisions pour créances douteuses, afin, d'identifier les tendances de prêt et pour signaler les banques qui ont considérablement augmenté leur exposition aux crédits plus risqués.

### II-2 EFFETS DES REGISTRES PUBLICS DE CREDIT SUR LES CREANCES DOUTEUSES

Les différents rôles des registres publics de crédit ayant été énuméré, il est important d'en déterminer les domaines d'influence dans et leurs conséquences palpables en matière de diminution du niveau des créances douteuses.

#### II-2-1 Révélation de l'information et incitation au remboursement

Le partage de l'information sur les crédits par le biais des PCR agit aussi sur l'incitation des emprunteurs au remboursement et engendre un effet disciplinaire sur le comportement des emprunteurs. Ces derniers sont incités à rembourser leurs crédits dans un environnement où c'est difficile pour la banque d'imposer le respect des contrats Klein (1992). Cette étude théorique prédit que les emprunteurs sont incités à repayer leurs dettes au risque de se retrouver sur la liste des clients douteux, et par conséquent sont évincés du marché du crédit. Dans une telle situation, il serait difficile pour eux de décrocher un crédit dans le futur, puisque, l'emprunteur qui ne remplit pas ses obligations pour une fois dans un contrat, son image sera endommagée chez tous les futurs potentiels prêteurs. Dans le même ordre d'idées, Paclilla et Pagano (1997) concluent que le partage d'information sur les crédits réduit la rente informationnelle, source de profit des prêteurs, mais augmente également l'incitation des emprunteurs à l'effort de respecter le contrat de prêt. Basés sur un modèle à deux périodes avec compétition imparfaite, les auteurs montrent que l'absence de partage d'information détruit toute incitation à l'effort<sup>2</sup> de la part des emprunteurs, ce qui affecte négativement les profits des prêteurs et le bien-être social. Par ailleurs, lorsque les banques partagent de l'information entre elles, le volume des crédits se développe, les taux d'intérêt baissent et le taux de défaut moyen diminue.

Enfin., l'intensité de l'effet disciplinaire sur le comportement des emprunteurs dépend du type et de la fréquence d'échange de l'information Padilla et Pagano. (2000). Dans un modèle simple à deux périodes avec sélection adverse et aléa moral et avec une compétition parfaite (*ex ante*), ces auteurs concluent que le partage des informations sur l'historique de défaut pourrait augmenter l'incitation des emprunteurs à faire plus d'effort dans leurs projets, et réduire ainsi le risque de défaut, mieux que de partager plus d'information sur leurs caractéristiques. Empiriquement, Behr et Sonnekalb (2012) valident l'hypothèse selon laquelle le partage de l'information sur les crédits, entre les prêteurs, améliore la performance des prêts pour la banque par le fait disciplinaire sur les emprunteurs qui prennent en compte que le remboursement des crédits leur permet d'accéder à davantage de crédits dans le futur. Dans cette étude, le partage d'information est assuré par la mise en place d'un registre de crédit public.

### II-2-2 Divulgence de l'information et protection contre le surendettement

Le partage de l'information sur les crédits par les institutions financières permet à ces institutions de savoir l'ampleur de l'endettement des candidats aux crédits. Les informations échangées concernent leurs anciens défauts, leurs arriérés, leur risque de crédit, les garanties et la structure des échéances de leurs dettes, permettent d'évaluer le risque de non-remboursement lié au surendettement de leurs candidats qui peuvent s'endetter à travers plusieurs banques pour financer un ou plusieurs projets. Dans un contexte de financer un ou plusieurs projets d'investissement par une multitude de banques et l'incertitude résultante sur le montant total de la dette et les échéances de remboursement des prêts, Bennardo, et al., (2007) examinent théoriquement le rôle joué par le partage de l'information. Les auteurs trouvent que le partage d'information joue un effet pro compétitif par le fait d'éliminer la peur des institutions financières sur le surendettement de leurs clients, ce qui favorise l'accord de crédit sûr pour les entreprises.

Dans l'étude de (padilla & Pagano, 1997), la performance de chaque prêt dépend de l'effort de l'entrepreneur. Les entrepreneurs savent qu'ils vont être exploités par les banques par des intérêts élevés du fait du monopole informationnel, donc ils ne vont pas améliorer leur effort dans la première période. Par contre si les banques s'engagent à partager les informations, ils renoncent au comportement opportuniste et les entrepreneurs augmentent leur effort par cette anticipation

### II-2-3 Partage de l'information et diminution du coût du crédit

Le partage de l'information sur le crédit diminue le coût de la recherche de l'information par les institutions financières. Ce coût est souvent supporté par les entreprises candidates au crédit, et peut être un des motifs d'auto-exclusion qui empêchent les petites entreprises de demander un prêt auprès des institutions financières. Ceci est souvent le cas lorsque le crédit probable d'être demandé est de petit montant ou lorsque les entreprises œuvrent dans un environnement juridique faiblement établi.

Le partage de l'information peut ainsi jouer un rôle crucial dans la réduction du coût de crédit. En considérant un échantillon de 24 pays de l'Europe de l'Est et de l'ex Union Soviétique, Brown et al. (2009) concluent que le partage de l'information, via un registre de crédit, augmente la disponibilité du crédit et réduit le coût du financement. Ce mécanisme est particulièrement utile pour les banques qui opèrent dans un environnement où la faiblesse du droit augmente le coût du processus de sélection et d'exécution des contrats.

### CONCLUSION

Dans ce chapitre il était question pour nous de présenter les théories liées au partage de l'information par le biais de PCR et d'en préciser les potentiels effets sur l'évolution du niveau des NPL. Pour ce faire, nous avons eu à énumérer des théories adjacentes liées au le partage de l'information, puis nous avons eu à détailler les déterminant d'ordre spécifique des créances douteuses, ceci relevant directement des banques. Enfin, nous avons présente les différents rôles inhérents aux PCR ainsi leur effet direct sur les créances douteuses.

Nous allons procéder à l'estimation empirique de l'effet des PCR sur les créances douteuses engrangées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique. Ceci constituera notre chapitre II.

## CHAPITRE 2 : REGISTRES PUBLICS DE CREDIT ET CREANCES DOUTEUSES : ANALYSE EMPIRIQUE

L'objectif de ce chapitre est d'enrichir empiriquement notre analyse sur le rapport entre le private credit Register et les créances douteuses. Ainsi, nous allons tester l'hypothèse selon laquelle les PCR réduisent le niveau de créances douteuses engrangées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique. Pour ce faire, ce chapitre sera organisé comme suit : présentation de la démarche méthodologique en (1) et présentation des principaux résultats en (2).

### I. MODELE ET PRESENTATION DES VARIABLES

#### I.1 Modèles économétriques

Nous nous inspirons des travaux de Ndikumana (2000), qui a montré le lien entre les variables financières et l'investissement domestique, nous avons opté pour une modélisation en panel dynamique. L'un des avantages des données de panel est la prise en compte des caractéristiques inobservables propres aux individus et/ou aux périodes étudiées au cours du temps. Ainsi, la spécification de nos équations est donc la suivante :

$$PNP_{i,t} = \beta_0 + \beta_1 \Delta PIB_{j,t-1} + \beta_2 PCR_{j,t} + \beta_3 INF_{j,t} + \beta_4 TA_{i,t} + \beta_5 ROE_{i,t} + \beta_6 LLP + \varepsilon_{i,t} \quad (1)$$

Avec :  $PNP_{i,t}$  : représente le ratio des créances douteuses au total des prêts pour la banque  $i$  à l'année  $t$ .

$\Delta PIB_{j,t-1}$  : représente la croissance annuelle du PIB réel du pays  $j$  au temps  $t-1$ .

$PCR_{j,t}$  : Public Credit Register du pays  $j$  au temps  $t$

$INF_{j,t}$  : le taux d'inflation annuel du pays  $j$  au temps  $t$ .

$TA_{i,t}$  : la taille de la banque  $i$  pour l'année  $t$ ,

$ROE_{i,t}$  : le taux de rentabilité des fonds propres de la banque  $i$  à l'instant  $t$ .

$LLP$  : Les provisions pour pertes sur prêts divisé par total des prêts. Spécifiquement l'équation se présente sous la forme suivante (2)

$$\begin{aligned} \ln PNP_{i,t} = & \alpha_1 \ln(\text{ecreditPIB})_{i,t} + \alpha_2 \ln(\text{zscore})_{i,t} + \alpha_3 \ln(\text{rcreditdepot})_{i,t} + \beta_2 \text{regulation}_{i,t} + \\ & \beta_3 \text{corruption}_{i,t} + \beta_4 \ln(PCR)_{i,t} + \beta_5 \ln(\text{Rentabilité})_{i,t} + \beta_6 \ln(LLP)_{i,t} + \beta_7 \text{inflation}_{i,t} + \\ & \beta_8 \ln(\text{devfin})_{i,t} + \beta_9 \ln(\text{detteExt})_{i,t} + \beta_{10} \text{txdexchange}_{i,t} + \beta_{12} \ln(ROE)_{i,t} + \\ & \beta_{13} \text{democratie}_{i,t} + \mu_i + \varepsilon_{i,t} \end{aligned}$$

## I.2 Description des variables d'étude

Le tableau 3 ci-dessous donne la description des variables de cette étude. Il s'agit principalement des indicateurs des PCR, des autres déterminants des créances douteuses et les variables de gouvernance selon l'approche de Kaufmann, Kraay et Mastruzzi.

**Tableau 3: Description des variables d'étude concernant l'analyse sur les registres publics de crédit**

Variables	Définition	Source
PNP	représente le ratio des créances douteuses au total des prêts pour la banque $i$ à l'année $t$ .	GFD 2020
Le z-score	Mesure la solvabilité du secteur bancaire.	GFD 2020
PCR	Public Credit Register du pays $j$ au temps $t$	GFD 2020
Le taux de change	Indique l'indicateur de transition probable de l'état tranquille à l'état vulnérable à un choc.	WDI 2020
Produit Intérieur Brut	La mesure est faite par le PIB constant (la somme de la valeur ajoutée brute par tous les producteurs résidents de l'économie, plus les taxes sur les produits et les subventions non incluses dans la valeur du produit) et par le PIB courant (qui est le PIB au prix d'acquisition).	WDI 2020
INF	le taux d'inflation annuel du pays $j$ au temps $t$ .	WDI 2020
TA	la taille de la banque $i$ pour l'année $t$ ,	WDI 2020
ROE	le taux de rentabilité des fonds propres de la banque $i$ à l'instant $t$ .	WDI 2020
LLP	Les provisions pour pertes sur prêts divisé par total des prêts.	WDI 2020
Qualité de la régulation	Mesure la capacité des pouvoirs publics à élaborer et à appliquer de bonnes politiques et réglementations favorables au développement du secteur privé. Cet indicateur prend des valeurs comprises entre -2,5 et +2,5.	WGI 2020
Maitrise de la corruption	Mesure le degré d'utilisation de l'autorité publique à des fins d'enrichissement personnel. Cet indicateur prend des valeurs comprises entre -2,5 et +2,5.	WGI 2020
Stabilité politique	Mesure la perception de la probabilité d'une destabilisation ou d'un renversement du gouvernement par des voies non constitutionnelles. Les valeurs sont comprises entre -2,5 et +2,5.	WGI 2020

Sources : A partir de WDI 2020, WGI 2020, FMI, GFD 2020.

### - Échantillonnage

Les données utilisées dans cette étude sont des données secondaires portant sur un échantillon de 43 pays. Il s'agit précisément de la World Development Indicator (WDI 2020) et la World wide Governance Indicator (WGI 2020) pour les indicateurs des variables macroéconomiques et ceux de gouvernance. Et pour les créances douteuses, les données proviennent de la base du Fond Monétaire International FMI (ICSD 201ç). En ce qui concerne nos variables d'intérêt, les données nous ont été fournies par la Global Financial Development (GFD 2020). Notre champ d'étude comporte tous les pays à revenus intermédiaires d'Afrique sur la période de 2000-2018. Toutefois, compte tenu de l'absence de données sur certains pays, ces derniers ont été retirés de l'échantillon. Il s'agit de la Somalie, du Soudan, de l'Erythrée, du Soudan du sud, des Seychelles, et du Libéria.

Modéliser une équation sous forme de panel dynamique engendre des problèmes d'endogénéité. De manière générale, ce problème peut résulter de l'omission de variables explicatives pertinentes dans la spécification du modèle ; de la simultanéité qui apparaît lorsque la variable dépendante et certaines variables explicatives sont déterminées en « même temps », ou encore des erreurs de mesures sur les variables indépendantes et/ou de la variable dépendante. En ce qui concerne notre étude, la méthodologie se rapportant au calcul des indicateurs de la vulnérabilité du système bancaire peut être sujette à des limites et de ce fait conduire à des erreurs de mesure. Ainsi donc, l'hypothèse d'exogénéité des indicateurs de la vulnérabilité du système bancaire peut ne plus être vérifiée.

En outre, la spécification d'un modèle sous un panel dynamique nécessite que soit introduite parmi les variables explicatives, la variable dépendante retardée d'au moins une période. La présence de celle-ci dans le membre de droite de nos équations entraîne automatiquement le biais d'endogénéité. Dès lors, l'utilisation des méthodes traditionnelles notamment celle des MCO n'est plus adéquate puisqu'elle donne des estimateurs biaisés et non convergents à cause de la corrélation entre la variable endogène retardée et le terme d'erreur, lorsque les résidus sont autorégressifs. Il nous faut donc recourir à des méthodes d'estimation plus performantes en l'occurrence la méthode des moments généralisés (GMM) développée par Holtz-Eakin et *al.* (1988) et Arellano et Bond (1991). A cet effet, Arellano et Bond (1991) proposent de passer les équations de référence en différences premières permettant ainsi d'éliminer l'effet spécifique aux pays.

Ces différentes conditions soulignent l'absence de corrélation entre les variables explicatives retardées ainsi que les variables endogènes retardées avec les variations du terme d'erreur. Par conséquent, elles permettent l'utilisation des variables retardées en niveau comme instruments pour estimer les équations. Toutefois, cette méthode bien que procurant des résultats plus précis que les techniques usuelles, présente quelques limites, car l'utilisation des variables retardées en niveau comme instruments n'est pas toujours adéquate. En effet, Blundell et Bond (1998) ont montré que, sur de petits échantillons, les coefficients pouvaient être sérieusement biaisés si les variables explicatives en niveau présentent une forte corrélation. Aussi, l'approche privilégiée dans cette analyse, est l'estimateur GMM en systèmes d'Arellano-Bover (1995)/Blundell-Bond (1998). Elle consiste à combiner pour chaque période l'équation en différence première avec celle en niveau. Dans l'équation en différence première, les variables sont alors instrumentées par leurs valeurs en niveau retardées d'au moins une période. En revanche, dans l'équation en niveau, les variables sont instrumentées par leurs différences premières (Guillaumont et Kangni, 2006).

Afin de tester la robustesse de notre modèle, nous allons effectuer deux tests. Le premier test est le test de sur identification de Sargan/Hansen. Ce test permet de tester la validité des variables retardées comme instrument. Il sera concluant si l'on ne parvient pas à rejeter l'hypothèse nulle au seuil de 10%. Nous privilégierons le test de Hansen au test de Sargan, car il est robuste et corrige l'hétéroscédasticité sur les résidus. Le second est le test d'autocorrélation de second ordre d'Arellano et Bond. Il sera concluant si l'hypothèse nulle (absence d'autocorrélation des termes d'erreurs en différence première d'ordre 2), ne peut être rejetée au seuil de 10%.

## II. RESULTATS ET INTERPRETATION

La présente sous-section aura deux principaux points. Le premier point consistera à présenter les principaux résultats obtenus de nos différentes estimations. Quant au second point, nous adopterons une signification économique à ces résultats.

### II.1 Résultat des estimations

Dans l'optique de déterminer les indicateurs de PCR qui réduisent les créances douteuses, nous avons fait recours à l'estimateur GMM en système d'Arellano et Bover (1995)/Blundell et Bond (1998). Ainsi, nous avons effectué quatre régressions pour parvenir à nos fins. Dans la première équation (modèle 1), nous avons estimé l'influence des indicateurs de PCR qui réduisent les créances douteuses ; à cela nous avons ajouté d'autres variables

macroéconomiques, y compris le taux d'inflation, mais sans toutefois mettre les variables muettes temporelles. Tandis que dans le modèle 2 nous avons commencé dans la même optique que le premier, mais nous avons exclu l'inflation et avons ajouté les variables muettes temporelles. Dans la seconde équation, qui montre l'influence des PCR sur la perte sur créances douteuse, nous avons utilisé deux variables d'intérêt, avons croisé certaines variables de gouvernance et avons rendu plus significatives les variables d'intérêt (modèle 1). Dans le modèle 2 nous n'avons croisé aucune, mais avons obtenu une variable d'intérêt moins significative que dans le premier modèle. Les tableaux font une présentation synthétique de nos principaux résultats.

Le test de Fischer nous permet de conclure que nos quatre estimations sont globalement et fortement significatifs : la p-value est associée à cette statistique ( $\text{prob} > F=0.0000$ ) est inférieur au seuil de 1% pour les quatre estimations. En outre, le test de Hansen dont le p-value est supérieur au seuil de 10% pour tous les modèles ne permettant pas de rejeter l'hypothèse nulle et donc la validité de nos instruments. Enfin, le test AR (2) est également satisfaisant car la p-value supérieure au seuil de 10% ne permet non plus de rejeter l'hypothèse nulle d'absence d'auto corrélation de second ordre des quatre estimations. L'analyse présente donc des résultats robustes d'autant plus que les écarts types ont également été corrigés de l'hétéroscédasticité.

Ces différents résultats sont conformes aux théories traditionnelles sur PCR réduisant l'évolution du niveau des créances douteuses du système bancaire. Pour ce qui est de cette dernière, nous obtenons une relation négative et significative entre le ratio crédit/dépôt et les deux catégories d'investissement. Plus précisément, il est significatif au seuil de 5% en ce qui concerne les investissements privés (modèle A) et 10% dans le modèle B. Fohlin (2002) trouve un résultat similaire dans le cadre d'une étude menée en Allemagne sur la période de 1903-1913.

## PARTAGE DE DE L'INFORMATION ET CREANCES DOUTEUSES

**Tableau 4 : Résultats des estimations concernant l'effet des registres publics de crédit sur le niveau des créances douteuses**

Variable	PNP		PCR	
	Modèle 1	Modèle 2	modèle A	modèle B
PIB (Log)	-0,00483 (0,328)	0,115 (0,207)		
Qualité de la régulation	-0,329 (0,337)	-0,169 (0,259)		
PCR (Log) (Variable retardée)	0,0511 (0,162)	-		
PNP (Log)	0,516*** (0,154)	0,585*** (0,173)	0,163 (0,124)	0,187 (0,132)
Taux de change (Log)	0,128 (0,302)	-0,0841 (0,259)	-0,842** (0,397)	-0,716* (0,403)
Z-score	0,0333* (0,0189)	0,0338** (0,0155)	0,0707 (0,189)	0,00602 (0,173)
Taux d'inflation (Log)	-0,0288 (0,0916)	-0,00253 (0,0771)	0,0739 (0,123)	0,120 (0,0859)
Taille banque (Log)	0,205*** (0,0647)	0,157*** (0,0435)	0,170* (0,0923)	0,147* (0,0860)
Taux de rentabilité(Log)	0,203 (0,313)	-0,0765 (0,459)	1,052* (0,579)	1,011* (0,562)
LLP	-0,00224 (0,00352)	-0,00524 (0,00556)	-0,009** (0,0046)	-0,008** (0,004)
Contrôle de corruption	0,0822 (0,235)	0,0316 (0,234)	-0,382 (0,452)	-
Stabilité politique	0,261** (0,109)	0,321** (0,121)	0,477 (0,345)	-
Observations	201	201	201	201
Nombre de Pays	29	29	29	29
Fisher (p-value)	0,000	0,000	0,000	0,000
Hansen test (p-value)	(15,73) 0,942	(12,20) 0,909	(15,75) 0,618	(15,39) 0,496
AR (1) (p-value)	(-1,93) 0,053	(-1,90) 0,058	(-2,19) 0,029	(-1,92) 0,055
AR (2) (p-value)	(0,49) 0,623	(0,39) 0,693	(-0,94) 0,348	(-1,07) 0,285

Sources : A partir de WDI 2017, WGI 2017, FMI, GFD 2016. Note : Les valeurs entre parenthèses correspondent à l'écart type corrigé de l'hétéroscédasticité , \*\*\* significatif à 1% ; \*\* significatif à 5% ; \*significatif à 10%.

### II.2 Interprétation des résultats

Sur le plan économique, la plupart de nos résultats sont conformes aux théories traditionnelles sur les PRC qui diminuent les créances douteuses, la corrélation entre ces deux variables est significative au seuil de 5% en ce qui concerne le ratio des créances douteuses (modèle 1 qui représente la relation à court terme). Pour ce qui est de cette observation, nous avons pu obtenir une relation positive et significative entre la taille de la banque et les deux mesures des créances douteuses. Plus précisément, elle est significative au seuil de 1% en ce qui concerne le ratio des créances douteuses (modèle 1 et 2) et 10% dans le modèle (A et B) comme au chapitre 2 de la précédente partie, ceci sous-entend que plus la taille de la banque est grande plus exposée, elle sera face aux créances douteuses. Ce n'est pas nouveau parce qu'il avait déjà été établi par Fohlin (2002), dans le cas de l'Allemagne pour la période de 1903-1913. Ceci peut se justifier par le fait qu'une entreprise bancaire qui a plusieurs clients va minimiser au maximum ses pertes en créances douteuses du fait qu'elle pourra les éponger ces NPL par la taxation de taux d'intérêts plus élevé auprès d'autres clients ce qui va couvrir ses risques de perte. Dans le cas des pays à revenus intermédiaires d'Afrique, où les systèmes bancaires sont peu développés et qui sont vulnérables à un moindre choc, le lien direct avec la PCR est clairement établi étant donné la dépendance des entreprises au financement bancaire.

Le z-score quant à lui a une interprétation différente du précédent. Quand son taux augmente, cela veut dire que le système bancaire est solvable. C'est pourquoi les signes escomptés sont positifs, mais l'interprétation reste la même. Autrement dit, plus le taux du z-score est élevé plus le système bancaire est stable et lorsqu'il baisse celui-ci devient instable et augmente les créances douteuses. En ce qui concerne le PCR, le z-score est significatif et a le signe escompté. Il est significatif à 10% dans le modèle 1 et à 5% dans le modèle 2. Ces résultats nous montrent que lorsqu'un système bancaire est insolvable cela affecte négativement le ratio des créances douteuses et donc ces créances augmentent. Les travaux d'Adachi-sato et Vithessonhi (2017) ont permis de trouver un résultat contraire au nôtre. Faisant leur étude aux Etats-Unis, sur la période de 1991-2013, ils ont pu établir un lien positif entre un système bancaire insolvable et les créances douteuses.

Les variables traditionnelles du PCR ont également pu nous donner des résultats significatifs. Le taux de change par exemple, a une influence positive sur le ratio des créances douteuses. Il est mesuré ici par la transition probable de l'état tranquille à l'état vulnérable à un choc. Il est positif et significatif au seuil de 5%. Les travaux de Ndikumana (2000),

viennent renchérir ce résultat avec son étude menée en Afrique Subsaharienne sur une période de 1970-1997. La stabilité politique quant à elle a également un effet positif et significatif sur le niveau des NPL. Situation obtenue dans le cas du ratio des créances douteuses avec un seuil de significativité de 5%.

Pour ce qui est des variables de gouvernance, nous avons pu obtenir que la stabilité politique réduit les créances douteuses. Cela explique qu'un pays ayant une stabilité politique connait un meilleur contrôle de créances douteuses. Pour ce qui est de la corruption, force est de constater qu'elle n'a pas d'effet sur le ratio de créances encore moins sur les PCR.

### CONCLUSION

L'objectif de ce chapitre était d'identifier empiriquement les indicateurs des PCR qui diminuent les créances douteuses dans les pays à revenus intermédiaires d'Afrique. Il en ressort que le PCR réagit positivement à la taille de la banque, au z-score et à l'écart du crédit au PIB, mais ceux rattachés à la stabilité le sont encore plus. Toutefois, il n'en demeure pas moins que les variables traditionnelles macroéconomiques ont toujours leur effet escompté notamment le taux de change et le niveau d'inflation. Les variables de gouvernance quant à elles sont significatives pour certaines, et d'autres pas. Les signes escomptés sont justifiés dans la littérature.

### CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

L'objectif de cette partie était de poser d'une part de prêter fondements théories adjacentes d'examiner au travers d'estimations économétriques, l'influence de la divulgation d'information au travers des Registres publics de crédit (PCR), sur l'évolution du niveau des créances douteuses octroyées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique. Pour atteindre cet objectif, cette partie a été subdivisée en deux chapitres.

Le premier s'est chargé de faire une revue de littérature sur les différents arguments théoriques qui font le lien entre le partage de l'information et les créances douteuses. A l'issue de ce chapitre, il ressort que l'on peut aisément affirmer que le risque de morale encouru par les banques lors d'une opération de prêt est clairement diminué par les l'avènement des SIR, dont le but est de favoriser la divulgation de l'information et élargir la surveillance bancaire. En outre, il en ressort le caractère ambivalent du PCR qui a la fois joue un rôle de support informationnels au sein du secteur bancaire mais aussi d'instrument de contrôle favorisant la réglementation bancaire. Le second chapitre quant à lui s'est organisé autour de l'analyse empirique de l'effet des PCR, sur le niveau des créances douteuses engrangées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique. Au terme de ce chapitre, il a été établi que la corrélation entre le partage de l'information et créances douteuses était fonction de l'indicateur de créances douteuses utilisé. Une analyse de l'évolution des variables d'intérêt (PNP et PCR) et celles de contrôle (PIB, Zcore, taux d'inflation, taille des banques, etc.) a révélé le caractère significatif et négatif de la progression des PCR, traduite par la divulgation des informations, par rapport à celle (évolution) des NPL (ou PNP) des pays de notre échantillon (pays à revenus intermédiaires d'Afrique).

Ainsi donc, le partage de l'information observée dans sa globalité est un facteur positif a la limitation des créances douteuses.

## CONCLUSION GENERALE

L'information est la pierre angulaire de l'économie moderne. Cependant, avant l'avènement des SIR (PCB et PRC), les systèmes financiers nationaux et internationaux étaient soumis au phénomène d'asymétrie informationnelle, ce qui rendait l'emprunt d'argent difficile et les taux d'intérêt élevés pour compenser le risque perçu plus élevé.

Connaitre l'influence du partage de l'information sur les créances douteuses engrangées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique, telle était le principal but de notre étude. De cet objectif central, nous avons déduis deux interrogations subsidiaires à savoir :

- **Quel est l'effet des Bureaux privés de crédit sur l'évolution des créances douteuses engrangées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique ?**
- **Quel est l'effet des Registre publics de crédit sur l'évolution des créances douteuses consignées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique ?**

Structuré en deux grandes parties relevant d'un plan dynamique, cette étude a suivi une démarche méthodologique à la fois théorique et empirique faisant recours à l'analyse économétrique pour chacune des parties.

Les premiers chapitres de chaque partie, ont contribué à poser les jalons de l'ossature théorique du lien entre partage de l'information et évolution du niveau des créances douteuses, et ont permis de présenter les caractéristiques et les déterminants liées à ces deux notions. A l'issue de ces chapitres, il s'est avéré qu'au niveau théorique, l'impact du partage de l'information permet de surmonter la sélection adverse sur les marchés financiers en éliminant le manque d'information des banques sur les emprunteurs et en les aidant à mieux évaluer les risques liés aux prêts ; en outre il permet de réduire également l'aléa moral en augmentant l'incitation de l'emprunteur à rembourser ses prêts.

Dans les seconds chapitres de chaque partie, il était question de déterminer au moyen des estimations économétriques l'impact des SIR ; respectivement des bureaux privés de crédit (PCB) puis des Registres publics de crédit (PRC) sur l'évolution des créances douteuses engrangées par les institutions financières des pays à revenus intermédiaires d'Afrique. A l'issue de ces chapitres, il a été clairement établi que les bureaux de crédit privés

et les Registres publics de crédit ont un effet significatif et négatif sur l'évolution du niveau des créances douteuses des pays à revenus intermédiaires d'Afrique. En effet à l'aide de la méthode d'estimation des GMM nous avons montré que les SIR agissent comme un complément de mesure prudentielle permettant de renforcer la réglementation et la surveillance du secteur bancaire formel dans les pays à revenus intermédiaire d'Afrique. Cependant une implication économique supplémentaire vient s'adjoindre à ces résultats ; à savoir, celle de la prise en compte des effets de composition, et de la qualité des projets mis en avant pour l'octroi desdits prêts car malgré le fait que le partage de l'information soit un élément prépondérant dans la réduction du niveau des créances douteuses, une analyse efficace de la qualité et de la rentabilité des projets contribue fortement à réduire le niveau de risque de crédit et favorise grandement la performances des prêts accordés.

Le partage des informations de crédit aide à corriger les déséquilibres financiers en permettant aux banques et autres établissements de crédit de collecter et de partager des données sur des millions d'emprunteurs potentiels, permettant ainsi aux prêteurs de recueillir des informations sur la solvabilité de chacun. En facilitant le partage d'informations entre les prêteurs, les bureaux de crédit ont permis depuis 2010 d'échanger des informations financières avec plus de 47 784 217 rapports financiers<sup>19</sup> en Afrique permettant aux institutions financières d'octroyer des prêts tout en triant sur le volet les bons emprunteurs des mauvais, évaluer les prêts de manière appropriée, réduire le traitement temps et réduire le dépistage et les autres coûts de transaction. Du même coup, le partage d'informations sur le crédit a également aidé les banques et autres institutions financières à recouvrer des prêts. Autrement dit, lorsque les emprunteurs savent que leurs informations de crédit seront partagées, ils ont une incitation supplémentaire à payer. Les bons emprunteurs bénéficient également de taux d'intérêt plus bas, car les prêteurs se font concurrence pour leurs affaires. Cela a facilité l'emprunt d'argent pour les démarrages ou fonctionnements des entreprises, et ainsi fortement améliorer la performance financière par la réduction du niveau des créances douteuses. Cela concorde avec les études de Jappelli et Pagano (2002), selon lesquelles les prêts bancaires sont environ deux fois plus importants avec des ratios de créances douteuses faibles dans les pays au sein desquels les informations de crédit sont partagées, quel que soit le type d'informations échangé.

---

<sup>19</sup> Source : BEI (2018b), « Le secteur bancaire en Afrique », Banque européenne d'investissement, Luxembourg.

**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Achou, T.K (2008)**, « Bank performance and credit risk management », *Masters Degree Project in Finance*, University of Skovde, Sweden
- ALLOYO P., (2010)**, « The effect of credit reference bureaus on the financial performance of commercial banks in kenya », *A research project submitted for the degree of masters of business administration university of Nairobi*.
- Andrew, P., Nataliya, M., Margaret M. & Giovanni M. (2006)** « Improving credit information, bank regulation and supervision: The role and design of public credit registries ». *Journal of Corporate Finance*, 9, 25-30
- Akerlof, G. A. (1970)**, « The Market for Lemons: Quality uncertainty and the market mechanism », *Quarterly Journal of Economics*, 5(2), 110-115
- Allen F, Santomero A., (1998)** ,« The theory of financial intermediation », *Journal of Banking and Finance*, 21, 1461-1485
- Anita, M. (2001)**, « Credit Bureaus: A necessity for microfinance », *India Working paper no.* 2001-11-01
- Ang J. et McKibbin W. (2007)**, «Financial liberalization, Financial sector development and growth : evidence from Malaysia », *Journal of Development Economics*, Vol.84, pp.215-233.
- Ang JB (2008)**, « A survey of recent developments in literature of finance and growth », *Journal of Economic Surveys* 22, 536-576.
- Asongu AS et Odhiambo NM (2018)**, « information Asymmetry financialization and financial access », *International Finance*, Vol.21, No.3, pp.297-315.
- A. Asongu, Nwachukwu, Jacinta C., V.S. Tchamyu, (2016)**, « Information Asymmetry and Financial Development Dynamics in Africa», *Financial innovation*, vol. 3, n ° 11.
- Banque européenne d'investissement (BEI), (2020)**, « Le secteur bancaire en Afrique: financer la transformation sur fond d'incertitude », *publication Département Analyses économiques (BEI)*, [www.eib.org/economics](http://www.eib.org/economics).
- Barron, J. M. & Staten, M. (2003)** « The value of comprehensive credit reports: Lessons from the U.S ». Experience; Boston, MIT Press
- Barth JR, Caprio G. et Levine R. (2004)**, «Réglementation et supervision des banques: qu'est-ce qui fonctionne le mieux?», *Journal of Financial Intermediation*, Vol.13, pp. 205-248.

**Behr P. et Sonnekalb S. (2012)**, «L'effet du partage d'informations entre les prêteurs sur l'accès au crédit, le coût du crédit et la performance des prêts - Preuve d'une introduction au registre du crédit», *Journal of Banking & Finance*, Vol.36, 3017–3032.

**Brown M., Jappelli T. et Pagano M.(2009)**, « Information sharing and credit: Firm-level evidence from transition countries », *J. Financ. Intermédiation*, Vol.18, pp.151-172.

**Cheng, X & Degryse, H. (2010)**, «Information sharing and credit rationing: Evidence from the introduction of a public credit registry», *document de travail du Centre bancaire européen*, n ° 2010–07S.

**Bassim, S. (2008)**, « Private credit reporting: The case of Morocco », *Emerging Markets Review*, 5, 40-426

**Berger, A.N. (2006)**, « Banking structures and financial stability », *Journal of Finance*, 40(4), 1031-1051

**Craig, M.S. (2006)**, « Better lending and better clients, credit bureau impact on microfinance », *Markets Review*, 5, 40-426.

**De Bodt & M. Filaretto, F Lopez** « Décision de crédit-bail, dette bancaire et risque moral », *Journal of économiqes*, 2001, pp.5-18

**De Meza D.E., Webb, D.C., (1987)**, « Too much investment: A problem of asymmetric information ». *Quarterly Journal of Economics*, 102, 281-292

**Diamond D., Rajan R., (2001)**. « Liquidity risk, creation and financial fragility: A theory of Banking ». *Journal of Political Economy*, 2, 287-327

**Jappelli, T. and M. Pagano (2002)**, « Information sharing, lending and defaults: Cross-country evidence », *Journal of Banking & Finance*, 5(3), 19-27.

**Jappelli, T, & Marco P. (1993)**, « Information sharing in credit markets », *Journal of Finance*.45(2). 17-19.

**Jin, G. Z., and P. Leslie (2003)**, « The effect of information on product quality: Evidence from restaurant hygiene grade cards », *Quarterly Journal of Economics*.

**José, L.N. (2001)**. « Credit information sharing mechanisms in mexico: Evaluation, perspectives, and effects on firms access to bank credit », *Working Paper No. 114*

**Kallberg, J. G., and Udell,G. F. (2003)**, « The value of private sector credit information », *Journal of Banking and Finance*.

**Kevin, G. & Tiffany G. (2010)**, « Forecasting non performing loans in barbados : Business, Finance & Economics » in *Emerging Economies vol. 5*

- Kithinji, A and Waweru. N.M. (2007)**, «Merger restructuring and financial performance of commercial banks in Kenya: Economic», *Management and Financial Markets Journal*.
- Lewis, G. (2007)**, «Essays on choice and matching under information asymmetry: PhD, thesis », *University of Michigan*.
- Love, I., & Mylenko, N., (2003)**, «Credit reporting and financing constraint», *World Bank Policy Research Working Paper Series No. 3142*.
- Love, I., & Zicchino, L., (2006)**, «Financial Development and Dynamic Investment Behaviour: Evidence from Panel VAR», *The Quarterly Review of Economics and Finance*, 46(2), pp. 190-210.
- Luoto, J., C. McIntosh, & B. Wydick, B. (2004)**, «Credit information systems in less-developed countries: Recent History and a Test», *Working Paper University of California at San Diego*.
- Margaret J. M (2003)**, «Credit reporting systems and the international economy», *MIT Press Books.010RED T*
- Roodman, D., (2009b)**. «How to do xtabond2: An introduction to difference and system GMM in Stata», *Stata Journal*, 9(1), pp. 86-136.
- Saint Paul, G., (1992)**, «Technological choice, financial markets and economic development», *European Economic Review*, 36, pp. 763-781.
- Saxegaard, M., (2006)**, «Excess liquidity and effectiveness of monetary policy: evidence from sub-Saharan Africa», *IMF Working Paper No. 06/115*, Washington.
- Singh, R. J, Kpodar, K., & Ghura, D., (2009)**, «Financial deepening in the CFA zone: the role of institutions», *IMF Working Paper No. 09/113*, Washington.
- Tanjung , Y. S., Marciano, D., & Bartle, J., (2010)**, «Asymmetry Information and Diversification Effect on Loan Pricing in Asia Pacific Region 2006-2010», *Faculty of Business & Economics, University of Surabaya*.
- Triki, T., & Gajigo, O., (2014)**, «Credit Bureaus and Registries and Access to Finance: New Evidence from 42 African Countries», *Journal of African Development*, 16(2), pp.73-101
- Tuomi, K., (2011)**, «The Role of the Investment Climate and Tax Incentives in the Foreign Direct Investment Decision: Evidence from South Africa», *Journal of African Business*, 12(1), pp. 133-147.
- Vercammen, J.A., (1995)**, «Credit bureau policy and sustainable reputation effects in credit markets», *Economica* 62, 461–478.
- von Thadden, E.L., (2004)**, «Asymmetric information, bank lending, and implicit contracts: The Winner's Curse.», *Finance Res. Letters*1, 11–23.

**Zarutskie, R., (2006)**, «Evidence on the effects of bank competition on firm borrowing and investment.», *J. Finan. Econ.* 81, 503–537.

**World Bank (2015)**. «World Development Indicators», *World Bank Publications*

[http://www.gopa.de/fr/news/world-bank-release-world-development-indicators-](http://www.gopa.de/fr/news/world-bank-release-world-development-indicators-2015)

[2015](http://www.gopa.de/fr/news/world-bank-release-world-development-indicators-2015) (Accessed: 25/04/2015).

**ANNEXES**

## ANNEXES

## TABLEAUX D'ANNEXES :

Tableau A1 : Statistiques descriptives des variables macroéconomiques (2000-2018)

Variables	Obs.	Moyenne	Ecart-type	Minimum	Maximum
PCR	492	1.17e+09	2.46e+09	6452614	1.76e+10
PNP	492	2.65e+09	8.59e+09	7188210	7.33e+10
PIB réel	492	2.71e+10	7.12e+10	1.25e+08	4.25e+11
LLP	492	34.81222	26.46197	.01	99.4
Taux de change	492	4.66e+09	1.47e+10	-2.39e+09	1.54e+11
Ouverture commerciale	492	1.48e+10	3.52e+10	0	2.51e+11
Développement financier	492	1.28e+10	6.80e+10	0	5.82e+11
Dette extérieure	444	4.66e+08	1.35e+09	78000	1.28e+10
Taux de rentabilité	363	11.98346	44.097	-42.31018	572.9363
Population urbaine	492	37.53808	15.85098	8.682	86.658
Inflation	486	62.23163	1108.229	-35.83668	24411.03
Taille banque	422	100.3944	20.97376	39.51496	149.3073

Sources : Compilation de l'auteur à partir des données de la banque mondiale WDI (2020) et du FMI (2020)

Tableau A2 : Déterminant des créances douteuses dans les 10 pays à plus forts taux d'investissement public

Pays	Rang	Inv. Pub (%PIB)	Z-score	Ratio crédit/dépôt	Ecart crédit au PIB
Cap Vert	1	15,63	11,50	72,09	49,92
Zimbabwe	2	14,26	2,75	29,63	4,70
Botswana	3	12,25	8,79	62,91	22,34
Swaziland	4	12,24	15,71	88,70	16,80
Cameroun	5	11,76	11,62	68,29	10,19
Malawi	6	11,12	9,72	52,74	7,40
Ethiopie	7	10,81	10,04	32,10	10,10
Angola	8	10,55	12,17	52,37	10,48
RDC	9	10,28	1,96	38,21	4,37
Gambie	10	9,76	7,15	39,35	12,30
<b>Moyenne</b>		<b>11,87</b>	<b>9,14</b>	<b>53,64</b>	<b>14,86</b>

## PARTAGE DE DE L'INFORMATION ET CREANCES DOUTEUSES

Sources : Compilation de l'auteur à partir des données de la banque mondiale WDI (2020) et du FMI (2020).

**TableauA3 : déterminant des créances douteuses dans les 10 pays à plus faibles taux d'investissement public**

Pays	Rang	Inv. Pub (%PIB)	Z-score	Ratio crédit/dépôt	Ecart crédit au PIB
Guinée-Bissau	1	4,38	2,35	43,97	4,63
Madagascar	2	4,33	5,37	62,61	9,77
Togo	3	4,01	5,07	75,26	19,25
Burundi	4	3,93	11,06	92,67	17,35
Sierra Leone	5	3,59	5,51	37,68	4,29
Tchad	6	3,40	12,76	81,64	3,74
Ouganda	7	3,21	8,94	66,78	9,30
Afrique du Sud	8	3,01	15,80	120,17	68,31
RCA	9	2,75	7,22	121,16	7,63
Nigeria	10	2,45	16,31	87,07	16,40
<b>Moyenne</b>		<b>3,51</b>	<b>9,04</b>	<b>78,90</b>	<b>16,07</b>

Sources : Compilation de l'auteur à partir des données de la banque mondiale WDI (2020) et du FMI (2020).

**TableauA4 : Déterminants des créances douteuses dans les 10 pays à plus forts taux d'investissement privé**

Pays	Rang	Inv. Priv (%PIB)	Z-score	Ratio crédit/dépôt	Ecart crédit au PIB
Cap Vert	1	34,26	10,61	49,92	49,92285833
Mauritanie	2	24,31	21,75	16,33	16,33229167
Botswana	3	24,12	8,11	62,91	22,34311667
Gabon	4	24,12	10,53	66,14	9,551495
Namibie	5	18,87	13,58	109,90	45,30775833
Sénégal	6	17,42	5,82	88,12	22,95904167
Zambie	7	16,58	2,01	54,90	8,207996667
Mauritanie	8	16,41	16,26	88,04	76,31643333
Afrique du Sud	9	16,19	14,58	120,17	68,307525
Guinée	10	16,04	5,16	36,16	4,718209167

## PARTAGE DE DE L'INFORMATION ET CREANCES DOUTEUSES

<b>Moyenne</b>		<b>20,83</b>	<b>10,84</b>	<b>69,26</b>	<b>32,40</b>
----------------	--	--------------	--------------	--------------	--------------

Sources : Compilation de l'auteur à partir des données de la banque mondiale WDI (2020) et du FMI (2020).

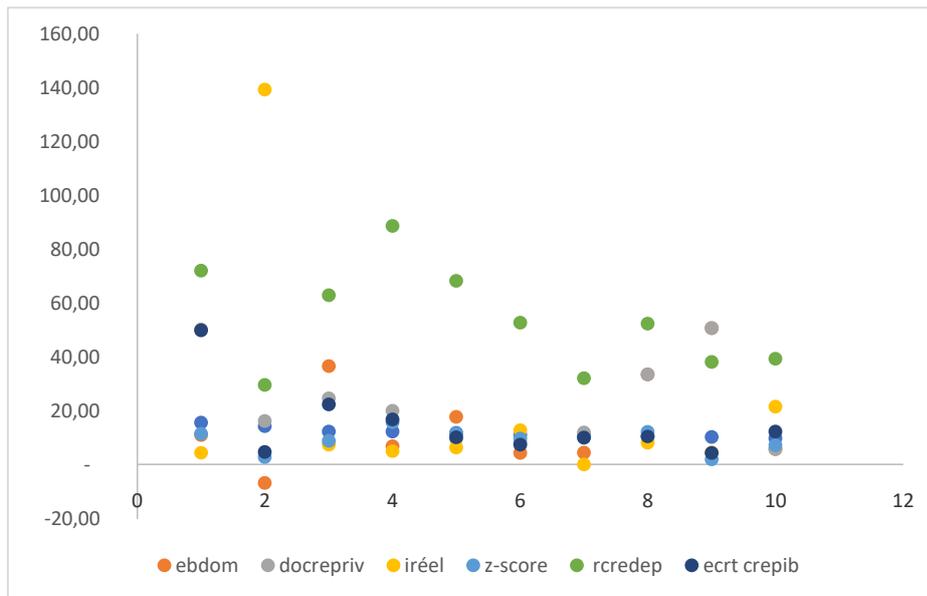
**Tableau A5 : Déterminants des créances douteuses dans les 10 pays à plus faibles taux d'investissement privé**

Pays	Rang	Inv. Priv (%PIB)	Z-score	Ratio crédit/dépôt	Ecart crédit au PIB
Burundi	1	6,43	11,06	92,67	17,35
Ethiopie	2	6,22	10,04	32,10	10,10
Nigeria	3	6,19	16,31	87,07	16,40
Côte d'Ivoire	4	4,40	8,74	86,54	14,71
Guinée-Bissau	5	4,23	2,35	43,97	4,63
RCA	6	4,15	7,22	121,16	7,63
Cameroun	7	3,41	11,62	68,29	10,19
Angola	8	3,37	12,17	52,37	10,48
Zimbabwe	9	2,95	2,75	29,63	4,70
Lesotho	10	0,85	7,73	38,75	11,38
<b>Moyenne</b>		<b>4,22</b>	<b>9,00</b>	<b>65,26</b>	<b>10,76</b>

Sources : Compilation de l'auteur à partir des données de la banque mondiale WDI (2020) et du FMI (2020).

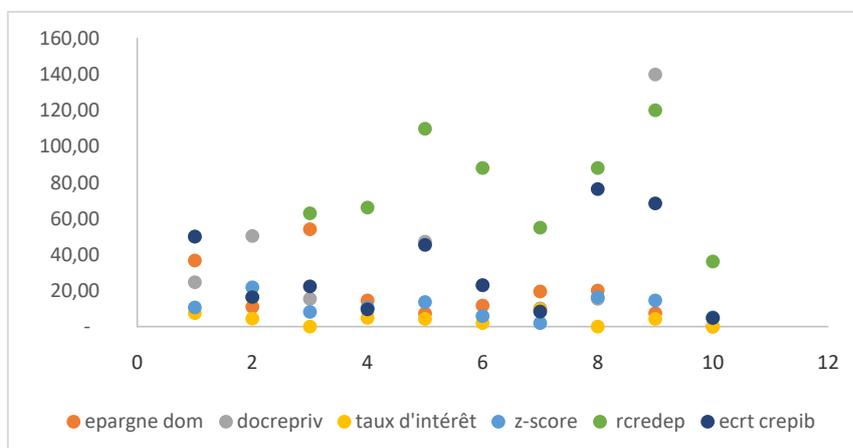
*Graphique A 1: Nuage des points sur les déterminants macroéconomiques des 10 pays ayant un taux d'investissement privé élevé*

## PARTAGE DE DE L'INFORMATION ET CREANCES DOUTEUSES



Source : Compilation de l'auteur à partir des données de la banque mondiale WDI (2020) et du FMI (2020).

*Graphique A 2 : Nuage des points des points sur les déterminants macroéconomiques des 10 pays ayant un taux d'investissement privé faible*



Source : Compilation de l'auteur à partir des données de la banque mondiale WDI (2020) et du FMI (2020).

**TABLE DES MATIERES**

**TABLE DE MATIERES**

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>I</b>
<b>AVERTISSEMENT</b> .....	<b>II</b>
<b>DEDICACE</b> .....	<b>III</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>IV</b>
<b>LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	<b>V</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>VI</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	<b>VII</b>
<b>RESUME</b> .....	<b>VIII</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>IX</b>
<b>INTRODUCTION GENERALE</b> .....	<b>1</b>
1. CONTEXTE DE L'ETUDE .....	1
2. PROBLEME DE RECHERCHE .....	2
3. OBJECTIFS DE L'ETUDE .....	4
4. HYPOTHESES.....	4
5. REVUE DE LA LITTERATURE.....	4
6. METHODOLOGIE .....	7
7. ORGANISATION DU TRAVAIL .....	8
<b>PREMIERE PARTIE : BUREAUX PRIVES DE CREDIT ET CREANCES DOUTEUSES</b> .....	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE</b> .....	<b>10</b>
<b>CHAPITRE 1 : BUREAUX DE CREDIT PRIVES ET CREANCES DOUTEUSES : FONDEMENTS THEORIQUES</b> .....	<b>11</b>
<b>SECTION 1 : PARTAGE DE L'INFORMATION ET CREANCES DOUTEUSES : RAPPEL THEORIQUE</b> .....	<b>11</b>
I-1 THEORIES DU PARTAGE DE L'INFORMATION : REVUE DE LA LITTERATURE .....	11
I-1-1 theorie de la selection adverse .....	12
I-1-2 La théorie du rationnement du credit .....	13
I-2 LES DETERMINANTS MACRO-ECONOMIQUES DES CREANCES DOUTEUSES : REVUE DE LA LITTERATURE .....	14
<b>SECTION 2 : BUREAUX DE CREDIT PRIVES ET CREANCES DOUTEUSES : ANALYSE RELATIONNELLE</b> .....	<b>17</b>
II-1 GENERALITES SUR LES BUREAUX DE CREDIT PRIVES : ROLES ET CARACTERISTIQUES.....	18
II-2 PARTAGE DE L'INFORMATION ET PERFORMANCE FINANCIERE .....	20
II-3 EFFETS DES BUREAUX DE CREDIT PRIVE SUR LES CREANCES DOUTEUSES.....	21
II-3.1 Divulgateion de l'information et réduction de la sélection adverse .....	21
II-3.2 Divulgateion de l'information et réduction des retards des emprunteurs .....	22
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>23</b>
<b>CHAPITRE 2 : BUREAUX DE CREDIT PRIVES ET CREANCES DOUTEUSES : UNE DEMARCHE EMPIRIQUE</b> .....	<b>24</b>
<b>SECTION1 : PRESENTATION DE LA DEMARCHE METHODOLOGIQUE</b> .....	<b>24</b>
I-1 Modèle économétrique.....	24
I-2 Description des variables d'étude .....	25
I-3 Échantillonnage .....	26
I-4 Justification du modèle .....	26

I-5 Tests utilisés .....	27
SECTION 2 : RESULTATS ET INTERPRETATION .....	27
II-1 Résultat des estimations .....	27
II-2 Interprétation des résultats .....	30
CONCLUSION .....	32
CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE.....	33
<b>DEUXIEME PARTIE : PUBLIC CREDIT REGISTRY ET CREANCES DOUTEUSES.....</b>	<b>34</b>
<b>CHAPITRE 1 : REGISTRES DE CREDIT PUBLICS ET CREANCES DOUTEUSES : FONDEMENTS THEORIQUES.....</b>	<b>36</b>
SECTION 1 : PARTAGE DE L'INFORMATION ET CREANCES DOUTEUSES : RAPPEL THEORIQUE .....	36
I-1 Théorie du risque moral .....	36
I-2 Traitement de l'information et octroi de crédit : La théorie des Soft and Hard information .....	38
I-3 Les déterminants spécifiques des créances douteuses : Revue de la littérature .....	40
SECTION 2 : REGISTRES DE CREDITS PUBLICS ET CREANCES DOUTEUSES : ANALYSE RELATIONNELLE.....	42
II-1 GENERALITES SUR LES REGISTRES PUBLICS DE CREDIT : ROLES ET CARACTERISTIQUES ....	42
II-1-1 Rôle des registres publics de crédit dans la réglementation bancaire .....	44
II-1-2 Rôle des Registres publics de crédit dans la supervision bancaire .....	45
II-2 EFFETS DES REGISTRES PUBLICS DE CREDIT SUR LES CREANCES DOUTEUSES .....	46
II-2-1 Révélation de l'information et incitation au remboursement .....	46
II-2-2 Divulgence de l'information et protection contre le surendettement <sup>47</sup>	
II-2-3 Partage de l'information et diminution du coût du crédit .....	48
CONCLUSION .....	49
<b>CHAPITRE 2 : REGISTRES PUBLICS DE CREDIT ET CREANCES DOUTEUSES : ANALYSE EMPIRIQUE .....</b>	<b>50</b>
I. MODELE ET PRESENTATION DES VARIABLES .....	50
I.1 Modèles économétriques .....	50
I.2 Description des variables d'étude .....	51
II. RESULTATS ET INTERPRETATION .....	53
II.1 Résultat des estimations .....	53
II.2 Interprétation des résultats .....	56
CONCLUSION .....	58
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE.....	59
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>60</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>62</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>67</b>
<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>72</b>